



SIDIEF

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIERES
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

*Pour la diffusion des savoirs,
le partage des pratiques
et le respect de la personne*

Analyse et mise en contexte des profils de formation infirmière dans différents pays francophones

Rapport rédigé par le :



CENTRE D'INNOVATION
EN FORMATION INFIRMIÈRE
CENTER FOR INNOVATION
IN NURSING EDUCATION

Faculté des
sciences infirmières

Université 
de Montréal

© Droits d'auteur, 2011

Centre d'innovation en formation infirmière
Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec), Canada H3C 3J7
www.cifi.umontreal.ca

Jacinthe Pepin, professeure titulaire, directrice
Laurence Ha, étudiante au doctorat, assistante de recherche

COLLABORATRICES

Stéphanie Dubé, adjointe administrative, SIDIIEF
Monique Flibotte, infirmière-conseil, service des stages et de l'admission par équivalence, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Suzanne Kérouac, professeure émérite, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
Irène Le Mouél, coordonnatrice du service aux clientèles, SIDIIEF
Hélène Salette, secrétaire générale, SIDIIEF

DISTRIBUTION

Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF)
4200, boulevard Dorchester Ouest, Westmount (Québec), Canada H3Z 1V4
Téléphone : (++) 1 514 849-6060
Télécopieur : (++) 1 514 849-7870
info@sidiief.org
www.sidiief.org

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2011
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
ISBN 978-2-9808341-2-7 (PDF)

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les répondants de l'étude 2011 qui ont permis la mise à jour des profils de formation infirmière de leur pays respectif.

Ruth AKATCHÉRIAN, infirmière, DEA sc. inf.

Doyen honoraire, Faculté des sciences infirmières, Université Saint-Joseph – **LIBAN**

Béchar BEN SAAD, infirmier

Professeur en sciences infirmières, Service de formation, Hôpital Sahloul – **TUNISIE**

Mohamed BOULGANNA, infirmier

Chef de service de la formation de base, Direction des ressources humaines, Ministère de la Santé – **MAROC**

Emmanuel BWAKA, infirmier

Président, Association des Cadres Supérieurs en Soins Infirmiers Du Cameroun (ACSIC) – **CAMEROUN**

Jacques CHAPUIS, infirmier, M. Sc.

Directeur, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne – **SUISSE**

Fanta COULIBALY, infirmière consultante – **MALI**

Françoise DUMAZY, infirmière, M. Sc.

Professeur HES, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne – **SUISSE**

Dr Mouctar KANDE, MD, DIU-VIH/sida, MPH

Administrateur, Programme Survie & Développement de l'Enfant, Bureau de Zone Ouest, UNICEF – **GUINÉE**

Mahmoud KHELIL, infirmier

Enseignant formateur en soins infirmiers, École de formation paramédicale de Tizi Ouzou – **ALGÉRIE**

Joseph KIBANGULA, infirmier, L2 Sc. inf.

Président, Ligue des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (LIEF) – **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Kan KOFFI, infirmier, M. Sc.

Secrétaire Général, Réseau des Associations nationales d'infirmières, infirmiers et sages-femmes d'Afrique francophone
Enseignant, Institut National de Formation de Agents de Santé (INFAS), Abidjan – **CÔTE D'IVOIRE**

Joëlle KOZLOWSKI, infirmière, directeur de soins

Présidente, Comité d'entente des formations infirmières et cadres (CEFIEC) – **FRANCE**

Miguel LARDENNOIS, infirmier, DEA sc. SP

Représentant, Association belge des praticiens de l'art infirmier (ACN) – **BELGIQUE**

Anne Marise LAVOIE, infirmière, Ph. D.

Professeure agrégée, École des sciences infirmières, Université Laurentienne – **CANADA**

Ginette LAZURE, infirmière, Ph. D.

Professeure titulaire responsable du volet international, Faculté des sciences infirmières, Université Laval – **CANADA**

Gualberte MENGUE-BA-NNA, infirmière, cadre de santé licenciée en AES

Présidente, Association nationale gabonaise des infirmier(e)s diplômé(e)s d'État et étudiants (ANGIDE) – **GABON**

Joséphine SAWADOGO TAPSOBA, infirmière administrative, M. Sc.

Équipe d'Appui Inter-pays de l'OMS pour l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou – **BURKINA FASO**

Awa SECK, infirmière, Ph. D.

Professeure, École nationale de développement sanitaire et social, Dakar – **SÉNÉGAL**

Dibcor SÈNE, infirmier, TSS

Cadre Infirmier, Coordonnateur de Projet à Plan Sénégal, Districts sanitaires de Richard Toll & Saint Louis – **SÉNÉGAL**

Émile-Doru STÉOPAN, infirmier, M. Sc.

Chef d'unité, La Clinique de Pédopsychiatrie – **ROUMANIE**

Claire ZABLIT, infirmière, M. Sc., M.B.A.

Présidente, Ordre des infirmières et infirmiers au Liban

Doyen, Faculté des sciences infirmières, Université Saint-Joseph de Beyrouth – **LIBAN**

La réalisation de ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien constant du SIDIEF. Nous tenons à remercier nos collaboratrices, mesdames Hélène Salette, secrétaire générale du SIDIEF et Suzanne Kérouac, professeure émérite de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, de même que les membres du Groupe de travail sur la formation universitaire qui ont validé le travail effectué et offert de précieux conseils; mesdames Stéphanie Dubé, adjointe administrative et Irène Le Mouél, coordonnatrice du service aux clientèles, pour avoir établi les contacts avec les personnes ressources et soutenu la recherche documentaire. Nous remercions également madame Monique Flibotte, infirmière-conseil de l'OIIQ, pour son regard expert.

Cette étude donne suite à l'étude

« ***Profil de formation en soins infirmiers dans différents pays francophones*** »,
réalisée par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval pour le SIDIEF en 2008.

Résumé

Suite à l'accueil chaleureux réservé à l'étude descriptive des profils de formation de 2008 par les membres du SIDIEF, ce dernier a désiré poursuivre sa réflexion. Les constats de l'étude 2008 portaient sur l'hétérogénéité de la formation initiale et post-diplôme initial des infirmières au sein de l'espace francophone. Le SIDIEF a mandaté le Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI) de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal pour approfondir l'analyse des profils de formation et en faire une mise en contexte.

Les 20 fiches de profil de formation mises à jour à l'été 2010 montrent à nouveau une hétérogénéité importante dans la formation des infirmières de l'espace francophone. Il est toutefois noté que le nombre total des années de scolarité menant à un diplôme qui donne accès à la profession d'infirmière est d'au moins 15 années pour la grande majorité des cursus. C'est plutôt le niveau d'études qui varie d'une formation technique à une formation universitaire. Les changements les plus marqués au cours des deux dernières années portent sur le déploiement d'un plus grand nombre de programmes de 2^e et 3^e cycles universitaires, reflétant un souci de former des chercheurs et des professeurs dans le domaine des sciences infirmières.

L'analyse des programmes a permis de les regrouper en trois groupes se rapprochant quant à la teneur et à la durée des enseignements, la nature des établissements de formation et l'accès direct ou non aux études universitaires supérieures. Même si ces groupes demeurent, à ce jour, hétérogènes, ils permettent de tracer certaines caractéristiques qui pourront faciliter des actions de concertation. Le chemin qui reste à parcourir pour que les programmes soient adaptés aux besoins de santé des populations est plus ou moins long. Il en est de même pour qu'ils forment à une pratique infirmière fondée sur des pratiques exemplaires, intégrant la collaboration interprofessionnelle, appliquant des mesures de sécurité et intégrant les technologies de l'information.

L'analyse du contexte global est centrée sur la « révolution numérique » et la société de l'information en lien avec la formation de professionnels, en particulier les infirmières. Les rapports de divers pays font état du soutien pour une formation initiale au premier cycle. Une tendance en matière d'approche éducative est notée; elle est centrée sur l'apprentissage. Dans les échanges sur l'universitarisation des infirmières, la question du développement concomitant de la recherche ressort. On note l'importance que la formation des infirmières soit dispensée majoritairement par des professeurs de la même discipline.

Enfin, une approche de changement participative et respectueuse de la diversité est proposée et les recommandations suivantes sont formulées :

À la lumière de l'analyse des profils et de la recension des écrits, en appui à la recommandation de l'étude de 2008, il est recommandé :

- « d'établir un plan cohérent et concerté de rehaussement de la formation infirmière vers le premier cycle universitaire au sein de l'espace francophone, en engageant la collaboration entre les membres du SIDIEF » (p. 35).

De plus, il est recommandé :

- d'inscrire la formation infirmière de l'espace francophone dans la filière universitaire complète; le premier (1^{er}) cycle préparant à l'exercice d'une pratique clinique¹; le deuxième (2^e) cycle préparant à une pratique avancée en clinique, en formation ou en gestion; et le troisième (3^e) cycle formant des chercheurs pour une pratique avancée ou une carrière universitaire;
- de poursuivre le développement de programmes universitaires des cycles supérieurs (2^e et 3^e cycles) en sciences infirmières en concomitance avec le développement de la recherche au sein d'établissements qui ont une mission d'enseignement supérieur et de recherche;
- de soutenir la formation des ressources professorales infirmières pour leur permettre une appropriation des savoirs disciplinaires et d'approches éducatives congruentes avec ces savoirs;
- d'inclure, dans le plan de rehaussement de la formation, un processus d'agrément des programmes spécifique aux sciences infirmières, d'abord pour le premier cycle universitaire;
- d'intégrer au plan de rehaussement de la formation infirmière, un plan d'action qui :
 - soit spécifique à chaque région géographique;
 - respecte la diversité des cultures et des systèmes éducatifs;
 - maximise l'utilisation des pôles d'expertise des établissements membres du SIDIEF;
 - exploite le potentiel qu'offre la révolution numérique.

¹ La pratique clinique réfère à la pratique auprès de toute clientèle en milieu communautaire, hospitalier ou d'hébergement.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	5
LISTE D'ABRÉVIATIONS RELATIVES AUX DIPLÔMES	9
CONTEXTE DE L'ÉTUDE	10
MANDAT DU CIFI (2010)	11
MÉTHODE	11
MISE EN GARDE	12
RÉSULTATS	12
CONSTATS SUR LA FORMATION INITIALE (CHANGEMENTS DEPUIS 2008).....	14
<i>Critères d'admission</i>	14
<i>Nombre d'années d'étude (entrée directe)</i>	14
<i>Appellation du diplôme</i>	15
CONSTATS SUR LA FORMATION POST-DIPLÔME INITIAL DANS UN DOMAINE (CHANGEMENTS DEPUIS 2008).....	17
CONSTATS SUR LA FORMATION DE 2 ^E ET DE 3 ^E CYCLES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES INFIRMIÈRES (CHANGEMENTS DEPUIS 2008) 17	
CONSTATS SUR LA FORMATION INITIALE (APERÇU DES CONTENUS DES PROGRAMMES).....	20
<i>Baccalauréat en sciences infirmières, Bachelor/Bachelier of sciences in nursing et Licence</i>	20
<i>Diplôme d'études collégiales (DEC), Diplôme d'infirmière diplômée d'État (IDE)</i>	22
<i>Autres diplômes</i>	23
RECENSION DES ÉCRITS	24
RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION	24
ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET FORMATION DE PROFESSIONNELS	24
FORMATION ET PROFESSIONS DE LA SANTÉ DANS LE MONDE	25
TENDANCE DANS LA FORMATION DE PROFESSIONNELS	28
PROFESSION, FORMATION UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINE.....	29
DÉVELOPPEMENT DURABLE, CO-CONSTRUCTION, COMPÉTENCE CULTURELLE	30
RECOMMANDATIONS	31
RÉFÉRENCES	32
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 - Résumé de la formation initiale	13
Tableau 2 - Résumé de la formation post-diplôme initial dans un domaine	16
Tableau 3 - Résumé de la formation de 2 ^e et 3 ^e cycles universitaires en sciences infirmières	18
Tableau 4 - Recensement des établissements supérieurs affiliés universitaires ou universités de l'espace francophone qui offrent au moins un programme de premier cycle en sciences infirmières	19
LISTE DES FIGURES	
Figure 1 - Carte du monde en développement	27

**PORTRAIT DE LA FORMATION DES INFIRMIÈRES
FICHES SYNTHÈSES DE DIFFÉRENTS PAYS (MISE À JOUR 2010)**

Instrument de collecte d'informations (version 2010)	38
Fiche no 1 : Algérie.....	41
Fiche no 2 : Belgique.....	42
Fiche no 3 : Burkina Faso	43
Fiche no 4 : Cameroun (<i>données non actualisées depuis 2008</i>)	44
Fiche no 5 : Canada : Québec.....	45
Fiche no 6 : Canada : Autres provinces canadiennes	46
Fiche no 7 : Côte d'Ivoire.....	47
Fiche no 8 : France	48
Fiche no 9 : Gabon	49
Fiche no 10 : Guinée-Conacry	50
Fiche no 11 : Liban	51
Fiche no 12 : Luxembourg.....	52
Fiche no 13 : Madagascar (<i>données non actualisées depuis 2008</i>).....	53
Fiche no 14 : Mali	54
Fiche no 15 : Maroc.....	55
Fiche no 16 : Niger	56
Fiche no 17 : République Démocratique du Congo (RDC).....	57
Fiche no 18 : Roumanie.....	58
Fiche no 19 : Sénégal	59
Fiche no 20 : Suisse	60
Fiche no 21 : Tunisie.....	61

Liste d'abréviations relatives aux diplômes

ATS : Agent technique de la santé

BAC : Baccalauréat académique

Bacc : Baccalauréat universitaire

BEPC : Brevet d'études du premier cycle secondaire

BFEM : Brevet de fin d'études moyennes

BT : Baccalauréat technique

CEPE : Certificat d'études primaires élémentaires

DEC : Diplôme d'études collégiales

DEI : Diplôme d'État d'infirmière²

DES : Diplôme d'études secondaires

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

DIP : Diplôme d'infirmier(ière) polyvalent(e)

DU : Diplôme universitaire

DUT : Diplôme universitaire de technologie

ECTS : European Credit Transfer System

IB : Infirmière brevetée

IC : Infirmière certifiée

IDE : Infirmière diplômée d'État

LMD : Licence-Master-Doctorat

TS : Technicien(ne) supérieur(e)

TSS : Technicien(ne) supérieur(e) de santé

² Dans le présent rapport, le mot *infirmière* désigne tant les infirmières que les infirmiers.

Contexte de l'étude

Plus de 1 400 infirmières et infirmiers provenant d'au moins 25 pays de la francophonie ont participé au IVe Congrès mondial du SIDIEF en 2009. De l'ensemble des discussions autour des grands enjeux de la santé dans le monde, une constante s'est imposée : le savoir infirmier est incontournable pour l'amélioration de la santé, de la sécurité du public, de la qualité des soins et le renouvellement des pratiques cliniques. Ce savoir passe par la formation universitaire.

Réunis en assemblée générale le 9 juin 2009 à Marrakech, les membres ont recommandé à l'unanimité que le SIDIEF adopte une position officielle sur les enjeux de la formation infirmière universitaire de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans les pays de la francophonie. Le Conseil d'administration du SIDIEF a accepté d'en faire une priorité.

À l'été 2010, le Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI) de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal a été mandaté par le SIDIEF pour mettre en contexte le profil de formation des infirmières et infirmiers dans différents pays de la francophonie. Ce mandat fait suite à l'étude descriptive réalisée en 2008 par le SIDIEF en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Laval.

Dans ce rapport synthèse (2008) intitulé « **Profil de formation en soins infirmiers dans différents pays francophones** », 20 fiches synthèses dressent le portrait de la formation dans autant de pays membres du SIDIEF (20/30) et 3 fiches synthèses résument la formation initiale, des 2^e et 3^e cycles et de spécialisation. Ces fiches présentent trois informations complémentaires – les conditions d'admission, la durée de la formation et l'appellation du diplôme – qui permettent d'avoir une vue générale des différents processus menant au titre professionnel d'infirmière, tout en spécifiant que le titre d'infirmière dans un pays peut ne pas être reconnu dans un autre. Les constats et recommandations de ce rapport synthèse sont les suivants :

- Des critères d'admission à la formation initiale « très hétérogènes appellent la nécessité d'harmonisation des conditions requises pour suivre des études débouchant sur la profession d'infirmière ». On observe « une homogénéité du nombre d'années nécessaires à la formation et à l'obtention du diplôme professionnel... [mais] l'appellation du diplôme et du titre d'emploi est très variable. » (p. 31)
- « La formation de 2^e cycle universitaire est offerte dans 4 pays seulement » présentant « des variations importantes relatives aux différentes caractéristiques de cette formation [...] » (p. 33) sauf pour la durée de formation qui est de 2 ans. Le Québec était le seul à offrir une formation de 3^e cycle universitaire en sciences infirmières.
- La formation des spécialités est très variable d'un pays à l'autre.
- On recommande de 1) documenter les contenus de formation et les profils de sortie pour appuyer la recherche d'harmonisation des compétences des infirmières; 2) renforcer la collaboration entre les membres du SIDIEF pour l'établissement « d'un plan cohérent et concerté de développement d'un programme uniformisé de la formation de base de l'infirmière [...] au sein de l'espace francophone » (p. 35).

Mandat du CIFI (2010)

Partant de l'étude antérieure, de données complémentaires et d'une recension d'écrits pertinents à la formation infirmière universitaire, le mandat consiste à :

- 1) Mettre à jour l'étude « **Profil de formation en soins infirmiers dans différents pays francophones** »;
- 2) Illustrer et schématiser les profils de formation infirmière qui prévalent actuellement dans diverses régions de la francophonie;
- 3) Interpréter ces profils de formation en tenant compte de quelques critères;
- 4) Mettre en contexte, contraster la situation des pays de la francophonie à l'échelle mondiale;
- 5) Formuler des recommandations pour l'avancement de l'argumentaire du SIDIEF en appui à la *Déclaration de Genève 2012*.

Méthode

Une mise à jour des fiches synthèses semblait prioritaire en raison des changements pressentis; elle permettrait une analyse à partir des données les plus récentes possible et un constat des modifications qui ont eu cours dans les deux dernières années. En raison du mandat confié, deux ajouts au questionnaire original ont été proposés (annexe 1). D'abord, il semblait pertinent de savoir si l'institution offrant un diplôme menant au titre professionnel d'infirmière était en partenariat avec une université (passerelle). À l'inscription d'une réponse positive, une description de la nature du partenariat établi était demandée. De plus, une précision concernant le type d'institution (universitaire/non-universitaire) offrant la formation a aussi été insérée (annexe 1).

Le SIDIEF a assumé le contact avec ses membres tout au long de cette démarche : responsabilité de transmettre les fiches telles que complétées en 2008 et d'assurer leur mise à jour (annexe 2) selon différentes ressources et méthodes à leur disposition dont la consultation de sites web. Au total, 21 fiches ont été rédigées sur 20 pays — deux fiches ont été complétées pour le Canada, une pour le Québec et une autre pour les autres provinces canadiennes — et 21 responsables ont été contactés. L'analyse s'est faite à partir de 19 fiches mises à jour, 1 nouvelle fiche (Canada : autres provinces) et 1 fiche avec des données non actualisées donnant ainsi un taux de réponse de 95 % (20 fiches retournées/21 personnes contactées).

La recherche documentaire d'écrits clés a été effectuée avec le soutien du SIDIEF. Dix programmes de formation ont été obtenus; nous avons effectué des recherches en ligne afin de compléter les données nécessaires à l'analyse des programmes.

Des rencontres de validation avec des membres clés du SIDIEF ont été tenues tout au long de l'analyse des profils et de la rédaction du rapport.

Mise en garde

La première étude (SIDIIEF & FSI ULaval, 2008) émettait une mise en garde fort importante : « le titre d’infirmière dans un pays ne peut pas être reconnu dans un autre » (p. 8). En ce sens, le présent document ne permet pas de déterminer les équivalences entre les différents programmes de formation et les diplômes; il ne permet pas à une infirmière de situer sa formation par rapport à celle d’un autre pays. Chaque situation mérite d’être examinée par un expert dans le pays d’accueil.

Le présent écrit est basé sur une recherche documentaire et des échanges via courrier électronique avec différents responsables et cadres dans les pays membres du SIDIIEF, il vise à exposer une analyse des différentes formations. Nous sommes conscients que nos connaissances plus approfondies du système éducatif du Québec et du Canada en matière de formation infirmière teintent ce rapport malgré notre regard attentif sur les autres formations.

Résultats

Nous centrons la présentation des résultats sur les changements survenus au cours des 2 dernières années (2008-2010) tels que documentés par la mise à jour des fiches de résumé et sur les tendances observées en regard de la formation initiale (Tableau 1), de la formation post-diplôme initial dans un domaine (Tableau 2) et de la formation de 2^e et 3^e cycles universitaires (Tableau 3).

Veillez noter que le tableau 1 ne prend en considération que les programmes qui mènent au **titre professionnel d’infirmière**. Les programmes destinés aux aides-soignantes et infirmières auxiliaires ne font pas l’objet de ce tableau.

Tableau 1 - Résumé de la formation initiale

Pays	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière/Nombre d'années de scolarité précédant la formation				Durée de la formation infirmière initiale	Appellation du diplôme offert	Type d'institution
	Brevet	DES	BAC	Autre			
Algérie	-	-	12 (à 15)	-	3 ans	Diplôme d'IDE	École de formation paramédicale
Belgique	-	12/12+CESS		-	3 ans	Brevet d'infirmière hospitalière ³ /Bachelier en soins infirmiers	Enseignement secondaire/Hautes Écoles
Burkina Faso	13 ⁴	-	-	-	3 ans	Diplôme d'IDE	École Nationale de Santé Publique (ENSP)
Cameroun	-	-	13	-	3 ans	Diplôme d'IDE	
Canada : Québec	-	11	-	13	3 ans	DEC; baccalauréat en sciences infirmières	Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP); Université
Autres provinces canadiennes	-	12	-	-	4 ans	Baccalauréat en sciences infirmières	Collège universitaire; Université
Côte d'Ivoire			13		3 ans	Diplôme d'IDE	Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS)
France	-	-	12		36 mois	Licence	Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)
Gabon	-	-	15	-	3 ans	Diplôme d'IDE	Institut de formation d'action sanitaire et sociale (INFASS)
Guinée-Conakry	-	-	13	-	3 ans	Diplôme d'IDE	École nationale de santé primaire
Liban	10	-	13	-	3 ou 4 ans	Baccalauréat technique (brevet); Diplôme de TS; Licence	École et instituts de formation; Université
Luxembourg	-	-	-	11 ⁵	4 ans	Diplôme luxembourgeois d'infirmière en soins généraux	Lycée Technique pour les Professions de Santé (LTPS)
Madagascar	-	-	12	-	3 ans	Diplôme d'IDE	Instituts de Formation Inter-Régionaux des Paramédicaux; École privée d'infirmières
Mali	9		12	-	3 ans	Diplôme d'infirmière ATS; Diplôme de TSS	Institut National de Formation en Sciences de la Santé
Maroc	-	-	12	-	3 ans	Diplôme du 1er cycle des études paramédicales	Institut de Formation aux Carrières de Santé (IFCS)
Niger		-	13	-	3 ans	Diplôme d'IDE	Écoles Nationales de Santé Publique (ENSP)
RDC	-	-	-	9 ou 13	4 ou 3 ans	Diplôme d'infirmière polyvalente; Diplôme de graduat	Institut Technique Médical ou institut d'enseignement médical; institut supérieur des techniques médicales
Roumanie	-	-	12	-	3 ou 4 ans	Diplôme de fin d'études; Diplôme de licence	Type Non-universitaire; Universitaire
Sénégal	-	-	13	-	3 ans	Diplôme d'IDE	ENDSS et autres Écoles privées
Suisse francophone	-	-	-	12 (ou 13)	4 ans	<i>Bachelor of sciences in nursing</i>	Hautes Écoles Spécialisées
Tunisie	-	-	13	-	3 ans	Licence appliquée en sciences infirmières	Instituts Supérieurs de Sciences Infirmières

³ Pourrait ne plus être reconnu en Europe (date incertaine)

⁴ Brevet + attestation de la classe de terminale demandée

⁵ Classe de 3^e (lycée classique) ou de 11^e (lycée technique) terminées

Constats sur la formation initiale (changements depuis 2008)⁶

Critères d'admission

Le tableau 1 montre peu de fluctuation évidente dans la formation initiale depuis 2008. Mis à part quatre pays, les années de scolarité précédant la formation demeurent stables. Dans trois des quatre pays (Guinée-Conakry, Niger et RDC) les années de scolarité pré-formation infirmière ont augmenté, tandis qu'au Maroc elles ont diminué d'une année.

Toutefois, certains pays ont procédé à des modifications importantes aux voies d'entrée à la formation infirmière dont notamment le Gabon et le Niger qui ont apporté des changements permettant de rehausser leur formation. En 2008, le baccalauréat académique, d'une durée de 13 ans, permettait aux Gabonais(es) de poursuivre des études infirmières sur 3 ans et menait à l'obtention d'un diplôme d'IDE. En 2010, le baccalauréat académique au Gabon demande maintenant 15 ans d'études. Au Niger, alors qu'en 2008, l'obtention d'un diplôme d'IDE passait par 10 ans de formation primaire et secondaire (BEPC) et 3 ans d'études infirmières, ce même cheminement scolaire en 2010 débouche à un diplôme d'agent de santé de base. Pour avoir accès directement au diplôme d'IDE, un baccalauréat académique sur 13 ans est maintenant requis.

Tout comme en 2008, il existe encore plusieurs programmes qui permettent d'accéder à la formation infirmière via une entrée professionnelle, c'est-à-dire après l'obtention d'un diplôme en soins infirmiers ou dans un domaine connexe et moyennant, dans certains cas, quelques années d'expérience de travail.

Nombre d'années d'étude (entrée directe)

Même si un même nombre d'années de scolarité ne présume pas d'une même formation, notons que le nombre total des années de scolarité menant à un diplôme qui donne accès à la profession d'infirmière est d'au moins 15 années pour la grande majorité des cursus étudiés. Veuillez noter qu'un pays peut posséder plus d'un cursus, dit direct, vers la formation menant au titre d'infirmière. En ce sens, 14 pays ne possèdent qu'un seul cursus, 5 pays ont 2 cursus et 1 pays a 3 cursus possibles. Au total, lorsqu'il est question d'entrée directe, 27 cursus ont été recensés dans les pays membres du SIDIIEF qui ont participé à l'étude. En somme, 4 des 27 cursus ont une durée de moins de 15 ans (concernant 4 pays); 9 des 27 cursus (concernant 8 pays) s'échelonnent sur 15 ans; 12 cursus ont une durée de 16 ans (concernant 12 pays) et 2 cursus sont de 17 ans et plus (concernant 2 pays).

Notons aussi quelques changements quant à la durée de la formation infirmière : une année de plus au Luxembourg, Mali, Maroc et en RDC. Il continue d'exister une homogénéité dans la durée de la formation infirmière : 3 à 4 ans.

⁶ Sous toute réserve de confirmation des données

Appellation du diplôme

Au niveau de l'appellation des diplômes, les pays d'Europe qui participent à l'étude ont adopté les modifications découlant du processus de Bologne. Dorénavant, les infirmières de ces pays seront titulaires d'un Bachelor/d'une Licence (autrefois diplôme d'IDE) les insérant ainsi dans le système continu Bachelor ou Licence/Master/Doctorat (ce qui est nommé LMD en France). D'autres pays ont aussi opté pour ce système d'appellation des diplômes; ces réformes sont en cours.

L'hétérogénéité des appellations de diplômes demeure. Notons que 7 des 27 cursus débouchent sur le *baccalauréat en sciences infirmières* (bachelor, bachelier)/licence alors que pour 9 autres c'est le *diplôme IDE* qui est décerné. Les nouvelles informations colligées au regard du type d'institution où se déroule la formation présentent une variété — hautes écoles, instituts, écoles publiques, écoles privées, collèges (CEGEPS), universités et lycées — expliquant possiblement les différences des titres de diplômes décernés.

Tableau 2 - Résumé de la formation post-diplôme initial dans un domaine

Pays	Conditions d'admission à la formation			Durée de formation	Appellation du diplôme offert ou Titre professionnel
	Diplôme exigé	Expérience requise	Années de scolarité requises		
Algérie	Baccalauréat académique	Non	12 à 15 ans	3 ans	Diplôme d'État dans les spécialités
Belgique	Bachelier en soins infirmiers	Non	15 ans	1 an	Infirmière spécialisée en...
Burkina Faso	Diplôme d'IDE	Oui, 5 ans	15 à 16 ans	2 ans	Attaché(e) de santé
Cameroun	Diplôme d'IDE	Oui, 2 ans	16 ans	2 ans	Inf. spécialisé(e)
Canada : Québec	DEC ou B. Sc	Non	14 à 17 ans	6 mois à 1 an	Microprogramme; certificat; DESS
Autres provinces canadiennes	Baccalauréat	Dépend du diplôme	16 ans	Dépend du diplôme	Certificat
Côte d'Ivoire	Diplôme d'IDE	Oui, 2 ans	16 ans	2 ans	DESS avec recherche en soins infirmiers; infirmière spécialiste; attachée de recherche; assistante de l'enseignement supérieur (en projet)
France	Diplôme d'IDE	Oui	15 ans	10 mois à 2 ans	Diplôme d'infirmière spécialisée
Gabon	Diplôme d'aide soignant	-	18 ans	2 ans	Diplôme d'infirmier accoucheur
Liban	Diplôme TS; Licence	Non	16 à 17 ans	1 an	Diplôme universitaire (DU) à option
Luxembourg	Diplôme luxembourgeois d'infirmière	Oui, 3 ans	14 ans	2 ans	Brevet de technicien(ne) supérieur(e) spécialisé (a.p.d. 2014)
Madagascar	Diplôme d'IDE	-	16 ans	-	Cadre de santé
Mali	Diplôme de TSS	Oui, 3 ans	14 ans	2 ans	Assistant(e) médical(e)
Maroc	Diplôme du 1 ^{er} cycle des études paramédicales	Oui, 3 ans	15 ans	2 ans	Diplôme de 2 ^e cycle des études paramédicales
Niger	Diplôme d'IDE	Oui, 4 ans	16 ans	3 ans	Licence; Diplôme de TSS
RDC	Diplôme d'État des humanités générales; Diplôme d'infirmière polyvalent	Dépend du cheminement	12 à 13 ans	3 ans	Diplôme de graduat
	Diplôme de graduat	-	15 à 16 ans	2 ans	Licence L2
Roumanie	École post-lycée ou faculté	Oui, 5 ans	-	Stage pratique en profession de 5 ans + examen	Attestation de degré principal Assistant médical principal spécialisé
Sénégal	Diplôme d'IDE	Oui, 4 ans	13 à 16 ans	2 ans	Diplôme de technicien(ne) supérieur(e) de santé (TSS)
Suisse francophone	Bachelor en soins infirmiers ou équivalent	Non	15 à 16 ans	1,5 à 2 ans	Formation post-grade HES CAS-DAS-MAS; Diplôme de spécialisation ES
Tunisie	Licence appliquée en sciences infirmières	Oui, 5 ans	16 ans	1 an	Cadre enseignant

Constats sur la formation post-diplôme initial dans un domaine (changements depuis 2008)⁷

Peu de changements sont notés en ce qui a trait à ce que plusieurs nomment les spécialités, donc la formation post-diplôme initial dans un domaine. En 2008, presque l'entièreté des pays étudiés offraient une formation supplémentaire suite au diplôme initial; c'est aussi le cas en 2010. La Guinée-Conakry était le seul pays qui n'offrait pas de formation en domaines spécialisés en 2008, mais selon les informations disponibles, des discussions au niveau ministériel sont en cours afin de développer ce type de formation.

Les formations offertes varient grandement tant au plan du diplôme obtenu, des domaines de spécialités, des conditions d'admission, incluant le nombre d'années d'expérience requises que de la durée d'étude.

Constats sur la formation de 2^e et de 3^e cycles universitaires en sciences infirmières (changements depuis 2008)⁸

C'est au plan de la formation de 2^e et 3^e cycles universitaires que nous notons le plus grand nombre de changements depuis 2008.

Selon les informations colligées, la Roumanie et la Suisse francophone s'ajoutent aux pays qui offrent un diplôme de master/maîtrise : le Liban et le Canada (Québec et autres provinces). Trois pays offrent un programme d'études supérieures spécialisées : Côte d'Ivoire, Liban, Canada. Ainsi, 25 % des pays qui ont participé à l'étude offrent une formation de 2^e cycle universitaire. Les diplômes exigés à l'admission font toujours l'objet de 3 appellations : le diplôme d'IDE préalable au programme d'études supérieures spécialisées, la licence ou le baccalauréat/*bachelor* pour le programme de master/maîtrise. La scolarité minimale qui précède la formation de 2^e cycle universitaire varie de 15 à 17 ans. Le diplôme obtenu tend à s'uniformiser : soit le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou soit le diplôme de maîtrise/*master*. Il en est de même pour la durée de la formation : 1 à 2 ans pour le DESS et 2 ans pour la maîtrise/*master*.

Par ailleurs, selon les informations obtenues, la Roumanie et la Suisse francophone rejoignent le Canada (Québec et autres provinces) pour la formation de 3^e cycle universitaire. Le diplôme décerné est le doctorat. Trois ou quatre années de formation suivent les 17 à 19 ans de scolarité. Ces pays sont en position de former des professeurs et chercheurs universitaires dans leur discipline.

⁷ Sous toute réserve de confirmation des données

⁸ Sous toute réserve de confirmation des données

Tableau 3 - Résumé de la formation de 2^e et 3^e cycles universitaires en sciences infirmières

Niveaux	Pays	Conditions d'admission à la formation			Durée de la formation	Appellation du diplôme offert	Observations
		Diplôme exigé	Années de scolarité précédant la formation	Expérience requise			
2 ^e cycle	Canada (Québec et autres prov.)	Baccalauréat ou diplôme équivalent	16 à 17 ans	-	1 à 2 ans	DESS Maîtrise	Le programme de maîtrise de l'Université de Montréal (Québec) a été délocalisé au Maroc pour une cohorte diplômée en 2008.
	Côte d'Ivoire	Diplôme d'IDE	16 ans	2 ans	2 ans	DESS avec recherche en soins infirmiers Infirmière spécialiste Attaché(e) de recherche ou Assistant(e) de l'enseignement supérieur (en projet) (Sera redéfini en Master avec recherche dans le système LMD)	Réforme en cours pour un programme sur 3 ans
	Liban	Licence + examen d'entrée	16 à 17 ans	-	1 à 2 ans	DESS à option Master à option	
	Roumanie	Diplôme de licence	16 ans	-	2 ans	Diplôme de maîtrise = Diplôme de masterat	
	Suisse francophone	<i>Bachelor en soins infirmiers</i> ou un titre professionnel équivalent	15-16 ans	-	2 ans	<i>Master of Sciences en sciences infirmières</i>	Dès la rentrée académique 2009
3 ^e cycle	Canada (Québec et autres prov.)	Maîtrise (M. Sc.)	18 à 19 ans		4 ans	Doctorat (Ph. D.)	
	Roumanie	Diplôme de maîtrise= Diplôme de masterat	18 ans	-	3 ans	Diplôme de doctorat	
	Suisse francophone	Master of sciences en sciences infirmières	17-18 ans	-	3 ans	Doctorat en sciences infirmières	Dès la rentrée académique 2008

Il est intéressant de noter qu'au moins 17 universités de l'espace francophone sont à ce jour engagées dans la formation des infirmières au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles, et que des partenariats sont en développement, indiquant un potentiel réel pour l'universitarisation de la formation infirmière. La liste des universités identifiées est présentée au Tableau 4.

Tableau 4 - Recensement des établissements supérieurs affiliés universitaires ou universités de l'espace francophone qui offrent au moins un programme de premier cycle en sciences infirmières

Pays participants	Type d'institution
Belgique	Haute École Léonard de Vinci Institut supérieur d'enseignement infirmier associé à l' Université Catholique de Louvain
Canada : Québec	Universités : l'Université Laval; l'Université de Montréal; 5 composantes de l'Université du Québec; l'Université de Sherbrooke; l'Université McGill;
Canada : autres provinces	Universités : l'Université Laurentienne; l'Université de Moncton; l'Université d'Ottawa; Collège universitaire de St-Boniface; l'Université d'Alberta Campus Saint-Jean
France	Instituts de formation en soins infirmiers en partenariat avec des universités
Liban	Universités : l'Université libanaise, l'Université Saint-Joseph, l'Université Antonine et l'Université Saint-Esprit de Kaslik
Roumanie	Université : Université Iuliu Hatieganu
Suisse francophone	Institut et Haute École de la santé La Source Lausanne; HECVSanté (Haute École Cantonale Vaudoise de la Santé); Haute École de Santé ARC; Haute École de Santé de Fribourg; Haute École de Santé de Genève; Haute École de santé Valais; Université : Université de Lausanne (Unil) cycles supérieurs
Tunisie	Instituts Supérieurs de Sciences Infirmières

Constats sur la formation initiale (aperçu des contenus des programmes)

L'analyse des contenus des programmes de formation initiale a été réalisée à partir d'une partie des programmes seulement, ceux dont nous avons reçu copie ou qui étaient facilement accessibles électroniquement. Cette première analyse ne prend pas en compte les changements en cours non publiés. Elle permet de constater, malgré certains points convergents, une grande hétérogénéité dans la préparation des nouvelles infirmières des pays de la francophonie.

Aux fins de cette analyse, nous regroupons les programmes selon les rapprochements possibles entre eux quant à la teneur et la durée des enseignements; les établissements de formation; et l'accès direct ou non aux études supérieures (2^e et 3^e cycles universitaires). Trois groupes sont ainsi nommés : 1) le baccalauréat en sciences infirmières, le *bachelor of sciences in nursing* et la licence; 2) le diplôme d'études collégiales (DEC) et le diplôme d'Infirmière diplômée d'État (IDE); 3) les autres diplômes (dont la formation de niveau secondaire (A2)). **Nous ne pouvons en aucun cas parler d'équivalence.** Cependant, ce regroupement des programmes permettra, nous l'espérons, de formuler des actions spécifiques pour chacun des groupes si l'optique d'harmonisation de la formation initiale dans l'espace francophone est choisie. À cette première analyse, nous ajoutons un regard global porté sur la formation en considérant les cinq indicateurs de qualité suivants (CIFI, 2008) :

- formation adaptée aux besoins de santé présents et changeants de la population;
- formation à la pratique infirmière fondée sur des résultats probants et sur les meilleures pratiques;
- formation à la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient/famille;
- formation à l'application de mesures de sécurité du patient/famille et d'amélioration de la qualité des soins;
- intégration des technologies de l'information à la formation.

Baccalauréat en sciences infirmières, Bachelor/Bachelier of sciences in nursing et Licence

Caractéristiques :

- Diplôme décerné par une université, une haute école spécialisée, un institut supérieur d'enseignement infirmier ou un institut de formation associé à une université; l'autonomie universitaire est un principe reconnu au regard de la détermination du contenu et du nombre d'heures dans les programmes (selon les balises d'une formation de premier cycle universitaire). Le baccalauréat en sciences infirmières (Québec et autres provinces canadiennes) s'ajoute à une préparation aux sciences de la nature

(biologie, mathématique, chimie, physique) et comporte de 90 à 105 crédits spécifiques (1 cr.=45h), soit 4050 à 4725 heures, dont environ le 1/3 est réservé à la formation en milieu de santé (stages) soit 1350 à 1575 heures. Le bachelier ou *bachelor of sciences* en soins infirmiers (Belgique, Suisse francophone) comporte 180 ECTS (1 cr.=30h), soit 5400h, dont 1800 à 2400h pour les stages. La licence (France) comporte aussi 180 ECTS pour l'équivalent total de 5100 heures, dont 60 ECTS pour la formation clinique en stage, soit 2100h (1800h contact).

Nom du diplôme	Nombre d'heures de stage	Total des heures de formation
Baccalauréat (Québec et autres provinces canadiennes)	1350-1575	4050-4752
Bachelier/bachelor of sciences in nursing (Belgique, Suisse francophone)	1800-2400	5400
Licence (France)	1800-2100	5100

- Diplôme donnant accès directement aux 2^e et 3^e cycles universitaires suite à la réussite du programme.
- Programme menant au diplôme est soumis à un processus d'agrément. Les programmes canadiens sont soumis volontairement à un agrément conduit par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACÉSI) dont les critères sont : pertinence, imputabilité, cohérence et spécificité. En Europe, une coopération s'installe entre les pays afin qu'ils développent une garantie de qualité des programmes; ce processus d'agrément n'est pas spécifique à la discipline.
- Indicateurs de qualité : l'autonomie des établissements universitaires d'enseignement permet une mise à jour constante des programmes pour qu'ils soient adaptés aux besoins de santé de la population. Une caractéristique du 1^{er} cycle universitaire est que les enseignements soient fondés sur des résultats de recherche et des pratiques dites « exemplaires ». Les étudiants sont initiés au processus de la recherche afin de pouvoir lire et critiquer des articles scientifiques et décider de s'en inspirer ou non. Il reste du chemin à faire quant à la formation interprofessionnelle à peine introduite dans certains programmes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'identifier l'approche spécifique utilisée pour former à une pratique visant la sécurité des patients et l'amélioration de la qualité. L'intégration des technologies de l'information va de pair avec la formation à la recherche, permettant aux étudiants d'utiliser les bases de données scientifiques.

- Pour le baccalauréat, les professeurs et enseignants sont essentiellement des infirmières diplômées des cycles supérieurs. Pour la licence qui se développe en Europe, parfois en partenariat avec des facultés de médecine, les professeurs et enseignants ne relèvent pas de la discipline infirmière dans leur ensemble, à tout le moins dans l'immédiat.

Diplôme d'études collégiales (DEC), Diplôme d'infirmière diplômée d'État (IDE)

Caractéristiques

- Diplôme régi par l'État comportant des directives quant au nombre d'heures et au contenu de la formation. Les programmes de soins infirmiers incluent parfois des heures de formation générale (langue d'enseignement, éducation physique, etc.) pour environ 250 à 450h, des heures en sciences humaines (philosophie, psychologie, sociologie) et, la plupart du temps, en sciences de la nature (biologie), jusqu'à environ 720h. La formation se déroule dans divers établissements en dehors du milieu universitaire et correspond à une formation technique, professionnelle ou autre. Le DEC au Québec, est situé par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) parmi les programmes techniques. Il fait, par ailleurs, partie d'un cursus dit intégré DEC-baccalauréat. Le DEC comporte 91 2/3 unités, dont 65 sont spécifiques aux soins infirmiers (1 unité = 45h d'activités d'apprentissage), soit 4095h dont 2925h spécifiques, comprenant 1035 heures-contact allouées à l'enseignement clinique (stages). Le diplôme IDE (exemples du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal) compte entre 3160 et 4300 heures; le nombre d'heures spécifiques est difficile à déterminer et il comprend entre 1348 et 1960 heures de stage.

Nom du diplôme	Nombre d'heures de stage	Total des heures de formation
DEC	1035	4095 (dont 2925 spécifiques aux soins infirmiers)
Diplôme IDE	1348-1960	3160-4300 (heures spécifiques non indiquées)

- Une préparation est nécessaire pour un accès aux 2^e et 3^e cycles universitaires. En Côte d'Ivoire, 2 années d'expérience sont nécessaires pour une formation au DESS alors qu'au Québec, la portion universitaire (2 ans au baccalauréat) de la formation infirmière intégrée (DEC-Bacc) est nécessaire pour l'entrée aux cycles supérieurs.
- Certains programmes sont soumis à un processus général d'évaluation par l'État et l'établissement d'enseignement.
- Indicateurs de qualité : Le contenu des programmes étudiés permet d'observer un effort d'adaptation aux besoins de santé des populations (par exemple, les soins de santé

primaire, la santé maternelle et infantile dans certains pays et les soins aux personnes en perte d'autonomie en établissement dans d'autres) de sorte que certaines problématiques de santé des pays sont abordées; le nombre d'heures consacrées à chacune reflète parfois un survol, davantage qu'un approfondissement (ex. 330 heures de santé publique dans un programme de 4813 heures). Des efforts de formation à la recherche et d'introduction aux outils informatiques sont notés dans un petit nombre de programmes. Il reste du chemin à faire pour l'accès à ces outils informatiques de même que pour la préparation à l'utilisation des ressources documentaires (au Québec : Jetté, St-Cyr Tribble, Gagnon, & Mathieu, 2010). La préparation à la collaboration interprofessionnelle est absente de ces programmes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'identifier l'approche d'amélioration de la qualité retenue; nous n'avons noté qu'un seul cours dans un des programmes analysés.

- Au DEC (Québec), les enseignants sont essentiellement des infirmières, mais dans les autres programmes étudiés, ils relèvent plus rarement de la discipline infirmière (médecin généraliste, pharmacien, psychologue, démographe, sage-femme).

Autres diplômes

Caractéristiques

- Diplôme régi par l'État, qualifié de formation médicale ou paramédicale ou encore de formation de niveau secondaire (A2). Certains programmes sont en restructuration. Les données sont insuffisantes pour en faire une analyse.

Recension des écrits

Nous présentons un très bref tour d’horizon des principaux écrits abordant certains enjeux pour la francophonie mondiale, liés d’abord au développement et à l’éducation en général puis à la formation infirmière en particulier. Cette recension permettra de mettre en contexte le portrait dressé de la formation des infirmières et de soutenir les recommandations formulées.

Révolution numérique et société de l’information

« La croissance rapide des technologies de l’information et de la communication et l’innovation dans les systèmes numériques sont à l’origine d’une révolution qui bouleverse radicalement nos modes de pensée, de comportement, de communication, de travail et de rémunération. Cette “révolution numérique” ouvre de nouvelles perspectives à la création du savoir, à l’éducation et la diffusion de l’information. [...] » (Union internationale des télécommunications [UIT], 2010)

L’Organisation des Nations Unies (ONU) a tenu en deux phases un Sommet mondial sur la Société de l’information (SMSI) (Genève 2003 et Tunis 2005) qui avait comme objectif de rendre les technologies de l’information et de la communication (TIC) accessibles à tous. Le défi mondial est l’accès à l’information et au savoir pour éviter que ce qui est nommé « une fracture numérique » ne devienne une fracture du savoir intra et inter-pays. Par ailleurs, pour l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF, 2010) : « l’éducation, la formation, l’enseignement supérieur et la recherche sont les clés du développement. La qualité de l’éducation passe impérativement par la qualité de la formation des enseignants, de leurs formateurs et des gestionnaires de l’éducation, et par l’utilisation d’outils d’enseignement modernes et adaptés aux besoins des publics scolaires » (p. 1).

La formation des infirmières se situe dans ce contexte de société de l’information et de révolution numérique en cours. Plusieurs membres du SIDIIEF sont issus de pays touchés par l’Objectif du Millénaire pour le Développement (ODM) qui vise à assurer l’éducation primaire pour tous. Plusieurs affichent des taux d’études primaires complétées autour de 50 %. Il y a lieu de croire que le rehaussement de l’éducation primaire aura un impact positif sur la formation des infirmières. Il importe cependant de s’assurer que les programmes de formation des infirmières bénéficieront du développement et de l’accessibilité des TIC. Toute planification d’harmonisation de la formation infirmière doit ainsi tenir compte du risque de fracture numérique et de la difficulté de s’approprier les façons de faire requises pour avoir accès au flot d’information scientifique.

Économie de la connaissance et formation de professionnels

Dans ce même courant, le lien entre la formation, la connaissance et le développement social et humain se concrétise en Europe par la création d’un Espace européen de l’enseignement

supérieur (Déclaration de Bologne, 19 juin 1999) et d'un Espace européen de la recherche (Communiqué de Berlin, 19 septembre 2003), deux piliers de la société fondée sur la connaissance. On déclare « qu'une Europe de la Connaissance est un facteur irremplaçable du développement social et humain, qu'elle est indispensable pour [...] donner aux citoyens les compétences nécessaires pour répondre aux défis du nouveau millénaire [...]. » (p. 1) Tout en respectant la diversité des cultures et des systèmes éducatifs, de même que l'indépendance et l'autonomie des universités, garantes des capacités de l'enseignement supérieur à s'adapter aux changements de la société et aux progrès des connaissances scientifiques; la déclaration vise l'adoption 1) de diplômes facilement lisibles et comparables; 2) d'un système à deux cycles principaux : avant et après le bachelor ou la licence, soit le premier cycle universitaire, d'une durée minimale de trois ans, qui qualifie au marché du travail et qui donne accès au deuxième cycle universitaire conduisant au master; 3) d'un système de crédits comme moyen de promouvoir la mobilité; 4) d'une coopération en matière de garantie de qualité; 5) d'un principe de mobilité et 6) de coopération européenne.

Cette déclaration n'a pas tardé à marquer les changements dans la formation infirmière d'une grande partie de l'espace francophone (Belgique, France, Luxembourg, Roumanie, Suisse). Les présidentes et présidents d'associations européennes d'infirmières se sont mobilisés pour inscrire la formation dans la filière **Bachelor ou Licence-Master-Doctorat** (LMD en France) (EFN, 2007). Les études d'infirmières, considérées dans ce contexte comme science appliquée, font partie du projet de convergence des structures éducatives en Europe (Tuning, 2006). Ce changement majeur pour une partie des membres du SIDIEF a le potentiel d'influencer le reste de l'espace francophone, tant dans le choix de la formation universitaire que dans l'approche de concertation qui respecte la diversité des cultures.

Formation et professions de la santé dans le monde

Au moins deux éléments contextuels secouent la formation des professionnels de la santé, du moins en Occident : la pénurie de professionnels en exercice (CII/FIFN, 2006) et la quête d'une meilleure formation des nouveaux professionnels pour assurer la sécurité des personnes et des familles (Benner et al., 2010; Cronenwett et al. 2007; Institute of Medicine, 2003). Les rapports et les prises de position sur la formation infirmière se sont multipliés devant cette crise. En 2002, l'Australie a produit un rapport national concernant la formation des infirmières en offrant des recommandations dirigées vers le gouvernement du pays. Cinq ans plus tard, suite à l'Accord de Bologne, le Royaume-Uni présente une perspective vers l'avenir avec son document intitulé « Nursing : Towards 2015 ». Les prises de position des États-Unis (American Association of Colleges of Nursing [AACN], 2000), de l'Australie (Heath, 2002), du Royaume-Uni (Longley, Shaw, & Dolan, 2007) et du WHO-PEPFAR (2009) vont dans un même sens : un baccalauréat décerné par une université est le niveau d'études minimal pour exercer la profession d'infirmière.

Des travaux sont en cours en Allemagne et aux États-Unis afin d'atteindre cet objectif (Association des infirmières et infirmiers du Canada [AIIC], 2009). La transition vers une seule voie d'accès à la profession infirmière est terminée en Australie, en Islande, en Irlande et au Canada, dans les provinces et territoires autres que le Québec et le Yukon (AIIC, 2009). La formation infirmière dans les mondes hispanique et asiatique va aussi dans ce sens (voir Figure 1).

La figure 1 permet de visualiser les différences qui existent entre les pays quant au niveau de formation initiale des infirmières et à la réglementation qui l'entoure. La carte du monde (en développement) fait ressortir le retard de positionnement pour la formation universitaire des pays de la francophonie en contraste aux autres pays. On note une concentration de pays qui n'offre aucune formation de niveau universitaire en soins infirmiers dans l'Afrique francophone.

Au Canada, alors que les autres provinces et territoires, sauf le Yukon (qui n'offre pas de formation en sciences infirmières), ont terminé la transition vers le diplôme de 1^{er} cycle universitaire et une seule voie d'accès à la profession, le Québec recourt encore à deux voies d'entrée (diplôme d'études collégiales ou universitaire). Dans l'espace francophone, on note les avancées de l'Europe qui a adopté le système Bachelor ou Licence/Master/Doctorat, ne permettant, dorénavant, que l'entrée dans la profession aux nouveaux diplômés titulaires de bachelor ou licence. En Afrique francophone, on trouve très peu de programmes universitaires en sciences infirmières alors que l'Afrique anglophone, offre présentement des programmes universitaires, mais n'exige pas encore le baccalauréat (M. Phiri, communication personnelle, 25 février 2011). À ce sujet, l'Afrique du Sud évalue présentement la possibilité de rendre le baccalauréat obligatoire.

Diverses initiatives sont en cours en regard du rehaussement de la formation des professionnels de la santé en Afrique, souvent en lien avec un milieu universitaire et introduisant l'apprentissage en ligne et qui impliquent parfois le soutien financier de fondations privées. Il s'agit le plus souvent de programmes d'une université dans un contexte spécifique d'une recherche ou de partenariat de formation. Les projets sont multiples et locaux. Certains s'adressent à la fois aux médecins et aux infirmières. D'autres encore, plus structurants, exigeraient que les infirmières aient une formation initiale de 1^{er} cycle. À titre d'exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Université de Genève ont signé une entente pour offrir un programme de maîtrise (*Advanced Study of Public Health*) avec un accent sur le développement de ressources humaines en santé dans l'Afrique francophone (février 2010) par un consortium d'institutions. Ce programme est le deuxième à recevoir l'appui technologique de l'OMS pour former des planificateurs et gestionnaires de ressources humaines.

Enfin, il importe de questionner le maintien en 2010 de deux et même trois cursus de formation de niveaux différents dans un même pays pour l'accès à une même profession; d'autant plus que souvent un de ces cursus ne permet pas l'avancement dans la carrière.

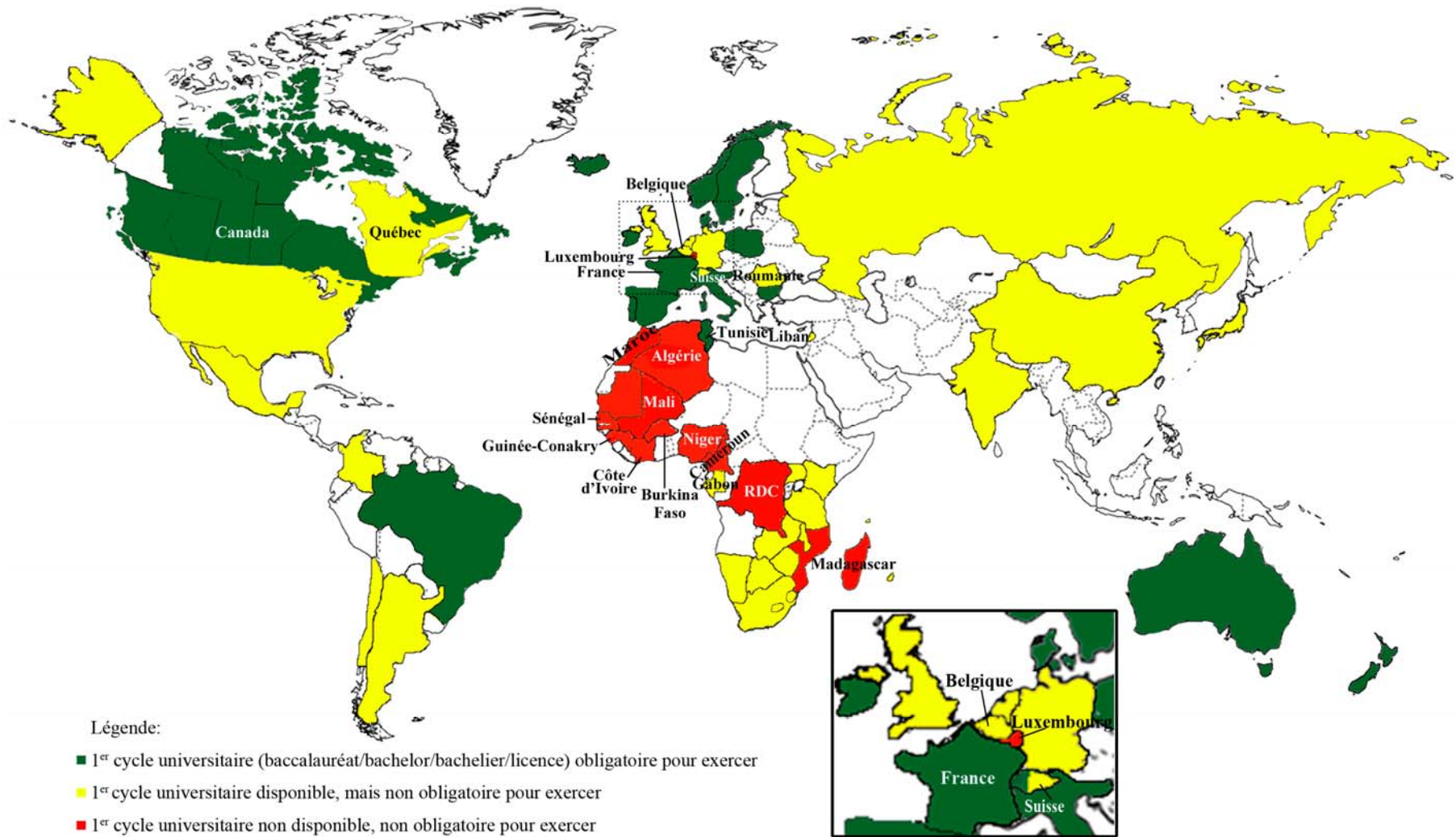


Figure 1 - Carte du monde en développement

Tout en soutenant l'orientation vers le baccalauréat, le rapport de l'OMS (WHO, 2009) offre quelques mises en garde importantes : chaque pays devra prendre en compte plusieurs facteurs propres à son territoire — notamment les cursus donnant accès aux programmes de formation infirmière, de même que les normes et croyances culturelles — avant d'implanter des programmes universitaires. Le Conseil des infirmiers et infirmières de l'Afrique du Sud met en garde qu'un tel rehaussement de la formation puisse diminuer de façon significative le nombre d'infirmières autorisées puisqu'une grande partie des infirmières proviennent d'établissements non reconnus comme des institutions supérieures et, en conséquence, ne peuvent décerner de diplômes de baccalauréat ou de licence (Department : Health Republic of South Africa, 2008).

Un rapport américain de plus de 10 ans (Institute of Medicine [IOM], 1999 cité dans CIFI, 2008) a dressé un portrait inquiétant de la qualité des soins et de la sécurité des patients dans le système de santé du pays et des conséquences humaines et financières des manquements à la sécurité. Le rapport de suivi (IOM, 2003) soulignait que la formation des professionnels de la santé ne les préparait pas adéquatement pour qu'ils soient en mesure de pratiquer en équipe, de baser leur pratique sur des résultats probants, de maîtriser des habiletés informatiques de base, ni de faire face aux changements populationnels. Ce rapport a proposé cinq compétences centrales communes aux professionnels de la santé afin qu'ils soient outillés pour transformer et améliorer le système de la santé :

- pratique centrée sur le patient
- travail en équipe interprofessionnelle
- pratique basée sur les résultats probants
- application de mesures d'amélioration de la qualité
- exploitation des technologies de l'information

D'autres travaux en ce sens sont repris ailleurs dans le monde.

Dans le but de préparer les infirmières à une pratique professionnelle à la fois indépendante et en collaboration interprofessionnelle, il est proposé que ces compétences représentent des indicateurs de qualité de la formation (CIFI, 2008) et soient adaptées aux contextes de pratique. Dans ce même cadre, une formation universitaire, qui intègre les savoirs infirmiers et qui laisse place à un apprentissage à la collaboration interprofessionnelle avec les collègues des autres disciplines, est souhaitable. La formation interprofessionnelle sera facilitée par un même niveau d'études pour les divers professionnels de la santé.

Tendance dans la formation de professionnels

Le Boterf (2003) définit le professionnel comme « celui qui sait gérer un ensemble de situations professionnelles, dont la plupart se caractérisent par leur complexité » (p. 45). L'auteur fait état de la montée de la complexité en général et souligne que le savoir innovateur caractérise le professionnel davantage que le savoir répétitif. Cet enjeu de complexité, qui caractérise la

profession d’infirmière, est en lien étroit avec l’appel au rehaussement de la formation pour cette profession, tout comme pour d’autres professions. La tendance au rehaussement de la formation des professionnels de la santé pour répondre aux besoins de santé des populations est illustrée, au Québec, par l’exigence en 2009 d’un doctorat professionnel pour les nouveaux pharmaciens et d’une maîtrise pour les ergothérapeutes, et en 2010 d’une maîtrise pour les physiothérapeutes.

Cet enjeu est aussi en lien avec une approche de formation centrée sur l’apprentissage et sur l’intégration des connaissances plutôt que sur les connaissances présentées par domaines, comme la physiopathologie, la pharmacologie et les soins infirmiers. Les connaissances ne sont donc pas fractionnées autour de ces domaines, mais permettent une analyse de situations de soins qui intègre ces différents sujets. Cette approche place l’apprenant au cœur du système éducatif et l’engage dans son apprentissage d’une manière globale et intégrée (Lasnier, 2000; Tardif, 2006). Elle donne lieu à des stratégies actives d’apprentissage, tel que l’apprentissage par situations cliniques, par projets, par simulation et pratique réflexive en formation clinique.

Nous avons noté dans l’analyse des programmes, qu’un mouvement se dessine pour nommer les compétences à développer au cours du programme. La nomenclature des compétences varie et les activités pédagogiques proposées pour soutenir le développement diffèrent grandement, reflétant plusieurs visions de l’approche pédagogique par compétences. Par exemple, certains programmes présentent une liste de cours théoriques tels que pharmacologie, appareil respiratoire, démarche de soins infirmiers et divers stages en milieu de pratique. D’autres présentent des unités d’apprentissage qui intègrent les matières autour de situations de soins infirmiers. Une concertation non seulement pour la nomenclature des compétences, mais surtout pour la mise en œuvre de ces dernières serait bénéfique au rehaussement et à l’harmonisation de la formation.

Profession, formation universitaire et discipline

La discipline infirmière a évolué grandement depuis l’impulsion donnée par Florence Nightingale en 1859 alors qu’elle nommait la contribution spécifique de l’infirmière à la santé des personnes et des populations. Dans le monde francophone, cinq grandes périodes d’évolution du savoir infirmier ont été tracées : systématisation des savoirs pratiques, constitution d’une profession, élaboration d’une science, consolidation d’une discipline et essor du questionnement philosophique (Cohen, Pepin, Lamontagne, Duquette, 2002; Pepin, Kérouac, Ducharme, 2010; Pepin, 2008).

Des textes européens d’analyse (Acker, 2008; Coudray, 2008; Galant, 2008; Jovic, 2008) approfondissent les défis et les préoccupations de l’universitarisation de la formation infirmière, où formation professionnelle et formation universitaire sont combinées. Le niveau universitaire de formation seul n’améliore pas la préparation à une pratique infirmière pour une meilleure santé des populations. Il importe de fonder cette formation sur les savoirs disciplinaires

(programmes conçus et dispensés par des infirmières formées aux cycles supérieurs) et sur le développement de nouveaux savoirs (recherche sur les soins). Un appel à la participation d'un plus grand nombre d'infirmières, des milieux cliniques et des milieux académiques, à la recherche (développement et mobilisation de savoirs) et à la formation en collaboration, est lancé. Une pratique professionnelle implique ce lien entre pratique-formation-recherche et théorie-pratique-recherche.

Développement durable, co-construction, compétence culturelle

Enfin, il importe de penser à une stratégie de changement et aux principes qui la guideront, en particulier dans le cadre d'une concertation internationale. Gendron (2007) clarifie l'expression « développement durable », un principe qu'il importe de considérer pour tout développement. L'auteure fait référence à l'articulation entre l'activité économique, la préservation de l'environnement et le développement individuel et social. En contexte de changement éducatif, donc humain et social, la participation active des personnes concernées dans un processus de co-construction et d'écoute de l'apport de chacune des cultures est souhaitable.

Enfin, il nous apparaît, à la lumière de cette étude, que la mise en contexte pourrait être poursuivie et centrée sur l'analyse plus fine de la formation aux professions de la santé dans chacun des pays de la francophonie, afin d'identifier les éléments facilitateurs et les barrières vers le rehaussement de la formation infirmière. Les partenariats établis ou en voie de l'être devraient être pris en compte. Ces éléments plus spécifiques, de même que les éléments liés aux trois regroupements de programmes suggérés plus haut, pourraient servir à identifier les stratégies appropriées à la transition dans chacun des contextes.

Recommandations

À la lumière de l'analyse des profils et de la recension des écrits, en appui à la recommandation de l'étude de 2008, il est recommandé :

- « d'établir un plan cohérent et concerté de rehaussement de la formation infirmière vers le premier cycle universitaire au sein de l'espace francophone, en engageant la collaboration entre les membres du SIDIEF » (p. 35).

De plus, il est recommandé :

- d'inscrire la formation infirmière de l'espace francophone dans la filière universitaire complète; le premier (1^{er}) cycle préparant à l'exercice d'une pratique clinique; le deuxième (2^e) cycle préparant à une pratique avancée en clinique, en formation ou en gestion; et le troisième (3^e) cycle formant des chercheurs pour une pratique avancée ou une carrière universitaire;
- de poursuivre le développement de programmes universitaires des cycles supérieurs (2^e et 3^e cycles) en sciences infirmières en concomitance avec le développement de la recherche au sein d'établissements qui ont une mission d'enseignement supérieur et de recherche;
- de soutenir la formation des ressources professorales infirmières pour leur permettre une appropriation des savoirs disciplinaires et d'approches éducatives congruentes avec ces savoirs;
- d'inclure, dans le plan de rehaussement de la formation, un processus d'agrément des programmes spécifiques aux sciences infirmières, d'abord pour le premier cycle universitaire;
- d'intégrer au plan de rehaussement de la formation infirmière, un plan d'action qui :
 - soit spécifique à chaque région géographique;
 - respecte la diversité des cultures et des systèmes éducatifs;
 - maximise l'utilisation des pôles d'expertise des établissements membres du SIDIEF;
 - exploite le potentiel qu'offre la révolution numérique.

Références

- Acker, F. (2008). Formation universitaire et recherche infirmière : un chantier pour la profession. *Recherche en soins infirmiers*, 93, 122-124.
- American Association of Colleges of Nursing [AACN]. (2000). *The Baccalaureate Degree in Nursing as Minimal Preparation for Professional Practice*. Repéré à : <http://www.aacn.nche.edu/Publications/positions/baccmin.htm>
- Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada [AIC]. (2009). *Les infirmières et la formation au niveau du baccalauréat*. Repéré à : http://www.cna-nurses.ca/CNA/documents/pdf/publications/Entry_Practice_FAQ_f.pdf
- Benner, P., Sutphen, M., Leonard, V., & Day, L. (2010). *Educating nurses: A call for radical transformation*. San Francisco, CA: Jossey-Bass/The Carnegie Foundation for the advancement of teaching.
- CIFI (Ha, L., & Pepin, J., dir.) (2008). *Indicateurs de qualité de la formation infirmière : perspectives internationales*. Recension d'écrits préparée pour le Groupe de travail du Comité sur la formation infirmière de l'Ordre des infirmières et infirmiers et du Québec. Montréal, Québec : Centre d'innovation en formation infirmière.
- Conseil International des Infirmières [CII], & Fondation Internationale Florence Nightingale [FIFN] (2006). *La pénurie mondiale de personnel infirmier : domaines d'intervention prioritaire*. Genève, Suisse.
- Cohen, Y., Pepin, J., Lamontagne, E., & Duquette, A. (2002). *Les sciences infirmières : genèse d'une discipline*. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Coudray, M. (2008). La problématique des soins infirmiers aujourd'hui. *Recherche en soins infirmiers*, 93, 49-55.
- Cronenwett, L., Sherwood, G., Barnsteiner, J., Disch, J., Johnson, J., Mitchell, P., et al. (2007). Quality and safety education for nurses. *Nursing Outlook*, 55(3), 122-131.
- Department : Health Republic of South Africa. (2008). *Nursing strategy for South Africa 2008*. Repéré à : <http://www.sanc.co.za/pdf/nursing-strategy.pdf>
- EFN (2007). *Déclaration politique de l'EFN*. Repéré à : <http://www.efnweb.org/version1/FR/documents/EFNPolicyStatementMRPQ-FR-finalrev092007.pdf>
- Galant, M. (2008). L'universitarisation de la formation en soins infirmiers en France : une opportunité pour les professionnels, les usagers et le développement de la santé publique?. *Recherche en soins infirmiers*, 93, 125-126.

- Gendron, C. (2007). *Vous avez dit développement durable?*. Montréal, Québec : Presses internationales Polytechnique.
- Heath, P. (2002). *National Review of Nursing Education 2002: our duty of care*. Canberra, Australie.
- Institute of Medicine [IOM] (Greiner, A. C., & Knebel, E., eds). (2003). *Health Professions Education: A Bridge to Quality*. Washington, DC : National Academies Press.
- Jetté, S., St-Cyr Tribble, D., Gagnon, J., & Mathieu, L. (2010, mai). *Les ressources informatiques en soins infirmiers : perception d'étudiantes infirmières et pistes pour la formation*. Communication présentée au 78^e Congrès de l'ACFAS, Montréal, Québec.
- Jovic, L. (2008). Les conditions d'émergence d'une discipline scientifique et professionnelle. *Recherche en soins infirmiers*, 93, 68-71.
- Lasnier, F. (2000). *Réussir la formation par compétences*. Montréal, Québec : Guérin.
- Le Boterf, G. (2003). *Développer la compétence des professionnels* (4^e édition). Paris, France : Éditions d'Organisation.
- Longley, M., Shaw, C., & Dolan, G. (2007). *Nursage : Towards 2015 Alternative Scenarios for Healthcare, Nursing and Nurse Education in the UK in 2015*. Pontypridd, Glamorgan.
- Ministres européens de l'éducation (1999). *Déclaration de Bologne 1999 : l'espace européen de l'enseignement supérieur*. Repéré à : http://www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs/bologna/documents/MDC/BOLOGNA_DECLARATION1.pdf
- OIF (2010). *Plan d'action 2008-2010*. Repéré à : <http://www.francophonie.org/-Education-et-formation-.html>
- Pepin, J. (2008). L'évolution du savoir infirmier au Québec. Dans C. Dallaire (dir.), *Le savoir infirmier au cœur de la discipline et de la profession infirmière* (pp. 71-91). Montréal, Québec : Gaëtan Morin.
- Pepin, J., Kérouac, S., & Ducharme, F. (2010). *La pensée infirmière* (3^e éd.). Montréal, Québec : Chenelière Éducation.
- SIDIIEF, & FSI ULaval. (2008). *Profil de formations en soins infirmiers dans différents pays francophones*. Repéré à : http://www.sidiief.org/Accueil/7_0_Publications/7_1_PublicationsSIDIIEF/~media/09CA9E67470D4217B06D41D7E594F759.ashx
- Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement*. Montréal, Québec : Chenelière Éducation Éditions.

Union internationale des télécommunications [UIT]. (2010). *Qu'est-ce que la société de l'information?* Repéré à : http://www.itu.int/wsis/basic/faqs_answer.asp?lang=fr&faq_id=102

WHO-PEPFAR (2009). *Report on the WHO/PEPFAR planning meeting on scaling up nursing and medical education Geneva, 13-14 Octobre 2009.* Repéré à : http://www.who.int/hrh/resources/scaling-up_planning_report.pdf

World Health Organization [WHO]. (2009). *Global standards for the initial education of professional nurses and midwives.* Repéré à : http://www.who.int/hrh/nursing_midwifery/hrh_global_standards_education.pdf

CARTE DU MONDE

Afrique du Sud

Department : Health Republic of South Africa. (2008). *Nursing strategy for South Africa 2008.* Repéré à : <http://www.sanc.co.za/pdf/nursing-strategy.pdf>

Allemagne

Morelle, A., Veyret, J., Lesage, G., Acker, D., Noire, D. (2008). *Évaluation de l'impact du dispositif LMD sur les formations et le statut des professions paramédicales.* (Rapport n° 2008-068). France : Inspection générale des affaires sociales et Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Argentine

Breda, K. L. (éd.). (2009). *Nursing and globalization in the Americas : A critical perspective.* Amityville, New York : Baywood Publishing Company, Inc.

Australie

Association des infirmières et infirmiers du Canada (2009). *Les infirmières et la formation au niveau du baccalauréat.* Repéré à : http://www.cna-aicc.ca/CNA/documents/pdf/publications/Entry_Practice_FAQ_e.pdf

Brésil

Breda, K. L. (éd.). (2009). *Nursing and globalization in the Americas : A critical perspective.* Amityville, New York : Baywood Publishing Company, Inc.

Bulgarie

Voir référence pour l'Allemagne.

Canada

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Les infirmières et la formation au niveau du baccalauréat.* Repéré à : http://www.cna-aicc.ca/CNA/documents/pdf/publications/Entry_Practice_FAQ_e.pdf

Chili

Breda, K. L. (éd.). (2009). *Nursing and globalization in the Americas : A critical perspective*. Amityville, New York : Baywood Publishing Company, Inc.

Chine

Hong, Y.-S., & Yatsushiro, R. (2003). Nursing education in China in transition. *大分看護科学研究 (Journal of Oita Nursing and Health Sciences)*, 4(2), 41 – 47.

Colombie

Breda, K. L. (éd.). (2009). *Nursing and globalization in the Americas : A critical perspective*. Amityville, New York : Baywood Publishing Company, Inc.

Danemark

Voir référence pour l'Allemagne.

Espagne

Voir référence pour l'Allemagne.

États-Unis

Breda, K. L. (éd.). (2009). *Nursing and globalization in the Americas : A critical perspective*. Amityville, New York : Baywood Publishing Company, Inc.

Inde

Indian Nursing Council. (s.d.). *Nursing programs: admission terms & conditions for school/college of nursing*. Repéré à : <http://www.indiannursingcouncil.org/types-nursing-programs.asp>

Irlande

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Les infirmières et la formation au niveau du baccalauréat*. Repéré à : http://www.cna-aaic.ca/CNA/documents/pdf/publications/Entry_Practice_FAQ_e.pdf

Islande

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Les infirmières et la formation au niveau du baccalauréat*. Repéré à : http://www.cna-aaic.ca/CNA/documents/pdf/publications/Entry_Practice_FAQ_e.pdf

Hong Kong

Thompson, D. R. (2006). Nursing in Hong Kong: issues and challenges. *Nursing science quarterly*, 19(2), 158-162.

Italie

Voir référence pour l'Allemagne.

Japon

Japanese Nursing Association (2006). *Basic nursing education in Japan*. Repéré à <http://www.nurse.or.jp/jna/english/nursing/education.html>

Mexique

Breda, K. L. (éd.). (2009). *Nursing and globalization in the Americas : A critical perspective*. Amityville, New York : Baywood Publishing Company, Inc.

Norvège

Voir référence pour l'Allemagne.

Nouvelle-Zélande

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Les infirmières et la formation au niveau du baccalauréat*. Repéré à : http://www.cna-aicc.ca/CNA/documents/pdf/publications/Entry_Practice_FAQ_e.pdf

Pakistan

Pakistan Nursing Council. (s.d.). 2 year license practical nursing curriculum. Repéré à : <http://www.pnc.org.pk/admin/uploaded/Pakistan%20Nursing%20Council%20LPN-10.doc>

Pays-Bas

Voir référence pour l'Allemagne.

Pologne

Voir référence pour l'Allemagne.

Portugal

Voir référence pour l'Allemagne.

Suède

Voir référence pour l'Allemagne.

Royaume-Uni

Royal College of Nursing. (s.d.). *How to become a nurse*. Repéré à <http://www.rcn.org.uk/nursing/becomenurse>

Russie

Uhlich, C., Michaud, S. L., & Giblin, C. (2007). Canadians partner with Russia to advance nursing reform. *Canadian Nurse*, 103(6), 10-12.

Sri Lanka

Jayasekara, R. S., & McCutcheon, H. (2006). The history of nursing services and education in Sri Lanka and the effects on developing professionalism. *Journal of Nursing Education*, 45(10), 391-395.

Zimbabwe

Mapanga, K. G., Mapanga, M. B. (2000). A Perspective Of Nursing In Zimbabwe. *Online Journal of Nursing Issues in Nursing*, 5(2). Repéré à <http://www.nursingworld.org/MainMenuCategories/ANAMarketplace/ANAPeriodicals/OJIN/TableofContents/Volume52000/No2May00/NursingInZimbabwe.aspx>

Annexe 1 : Instrument de collecte d'informations (version 2010)

**Tableau sur le portrait de la formation infirmière
Pays**

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution*	Observation
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale						
Spécialisation						
2 ^e cycle						
3 ^e cycle						

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui/Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international et veuillez le décrire:

Annexe 2 : Fiches synthèses de différents pays (mise à jour 2010)

Notes au lecteur

Il est nécessaire de préciser que certains pays divisent les études secondaires en 2 volets et offrent, à la suite de l'obtention du diplôme de même niveau, la possibilité aux étudiants d'avoir accès à une formation professionnelle. Par conséquent, il est important de mentionner que les années de scolarité de base requises, préalables à l'admission dans un programme de soins infirmiers, ainsi que les programmes de formation infirmière proprement dits, diffèrent de façon substantielle d'un pays à l'autre et, par le fait même, les normes et critères donnant droit à un statut réglementé dans un domaine des soins infirmiers et à des titres différents.

La présente étude se veut un descriptif sommaire des réalités propres à chaque pays et non l'établissement d'une base commune de comparaison.

Ainsi, le titre d'infirmière dans un pays peut ne pas être reconnu dans un autre. En général, le statut d'infirmière proprement dit se réfère à une formation professionnelle de niveau postsecondaire ou universitaire tel que recommandé par différentes organisations internationales.

Compte tenu du contexte actuel de révisions périodiques de cursus de formation infirmière dans plusieurs pays francophones, il est possible que les informations consignées dans le présent rapport ne soient plus à jour.

Les lecteurs sont invités à informer le SIDIIEF de toutes modifications apportées dans leur cursus respectif ou d'erreurs dans les fiches.

ALGÉRIE

Mise à jour : août 2010

En Algérie, la formation de base pour devenir infirmière se fait au niveau de l'enseignement général, dans les écoles de formation des sciences paramédicales. Relevant du ministère de la Santé, ces écoles offrent 2 filières de formation en soins infirmiers qui correspondent à nos critères d'études : les aides soignant(e)s et les infirmiers diplômés d'État. Les aides soignant(e)s sont recrutés par la voie externe avec le niveau de première année secondaire et font 2 ans de formation. Le statut actuel ne permet pas à ces aides soignant(e)s de poursuivre des études pour devenir I. D. E. (un projet est en cours de validation pour permettre aux futurs aides soignant(e)s d'accéder aux études d'infirmières). Pour les IDE, le concours sur titre est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat des séries sciences de la nature et de la vie, sciences exactes, techniques mathématiques, chimie. Cette voie d'admission requiert entre 12 et 15 ans de scolarité et donne accès au diplôme d'État d'infirmier. C'est le même mode de recrutement qui est appliqué aux candidats à la formation dans les spécialités comme : anesthésistes, sages-femmes, manipulateurs de radiologie, psychiatrie, infirmiers du bloc opératoire, puéricultrices, laborantins, soins intensifs, kinésithérapeutes... Toutes ces formations se déroulent au niveau des écoles paramédicales et il n'y a pas de spécialisation au niveau de l'université. Pour les infirmiers brevetés, il existe dans l'actuel statut une possibilité d'accéder au grade d'infirmiers diplômés d'État en réussissant au concours professionnel sans formation. Le candidat doit justifier de 5 ans d'ancienneté de travail. C'est la même chose pour les anciens agents techniques de la santé (A.T.S.). Ils doivent justifier de 5 ans d'ancienneté de travail et réussir au concours professionnel pour devenir infirmiers brevetés sans passer par la formation. Les formations de niveau de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières ne sont pas disponibles en Algérie. De plus, les infirmières n'ont pas accès à ces types d'études à l'étranger.

Fiche no 1 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Aucun diplôme exigé	10 ans	2 ans	Aides soignants	Écoles de formation paramédicales	Les aides soignants sont recrutés avec le niveau de première année secondaire
	Baccalauréat académique et épreuve orale	12 à 15 ans	3 ans	Infirmière diplômée d'État (IDE)	Écoles de formation paramédicale	
Spécialisation	Baccalauréat académique et épreuve orale	12 à 15 ans	3 ans	Diplôme d'État dans les spécialités indiquées dans la case observations	Écoles de formation paramédicales	Psychiatrie, radiologie (manipulation), anesthésie, soins intensifs, obstétrique, kinésithérapeutes, laborantins, puéricultrices, ergothérapeutes...
2 ^e et 3 ^e cycles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Niveaux de 2 ^e et de 3 ^e cycles en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

BELGIQUE

Mise à jour : juin 2010

En Belgique, 2 niveaux de formation de base sont disponibles pour pouvoir exercer comme infirmière : le niveau brevet et le niveau bachelier. Au niveau du brevet, l'accès est autorisé aux étudiants ayant accompli 12 années d'études, mais dans une filière professionnelle. Le brevet est encore reconnu comme formation d'infirmière en soins généraux en Europe. Pour le niveau bachelier, l'accès est limité aux étudiants ayant un certificat d'enseignement secondaire supérieur ou le certificat de réussite de l'examen d'admission à l'enseignement supérieur paramédical (correspondant à 12 ans d'enseignement général primaire et secondaire). Comme dans la plupart des pays européens, le diplôme d'infirmière devenant le standard est le *bachelor/bachelier* délivré après une durée de 3 années dans les hautes écoles. Une passerelle existe depuis 2002 entre le niveau brevet et bachelier. L'infirmière brevetée peut devenir bachelière en réalisant 3 ans d'études en cours d'emploi à raison de 1 ou 2 jours de cours par semaine. Seule l'infirmière de niveau bachelier a la possibilité de faire des études de 2^e et 3^e cycle universitaire.

Fiche no 2 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement secondaire professionnel ou de 1 ^{er} cycle universitaire/supérieur)		12 ans	1 an	Aide-soignante	Enseignement secondaire - NON-Univ	
	Enseignement secondaire professionnel	12 ans	3 ans	<i>Brevet d'Infirmière hospitalière</i>	Enseignement secondaire - NON-Univ	
	Certificat secondaire supérieur ou certificat de réussite de l'examen d'admission à l'enseignement supérieur paramédical	12 ans	3 ans	<i>Bachelor/Bachelier en Soins Infirmiers</i>	Hautes Ecoles – NON-Univ – parfois partenariat avec Univ. (échange d'enseignants)	Hautes Écoles.
Spécialisation	Infirmière brevetée ou bachelière	15 ans	Min 150 h	<i>Infirmière ayant une expertise en...</i>	Ecoles de promotion sociale ou Hautes Ecoles – NON-Univ	<u>Domaines d'expertise</u> : soins palliatifs; gériatrie; santé mentale et psychiatrie; évaluation et traitement de la douleur, diabétologie, soins de plaies
	<i>Bachelor/Bachelier</i> en soins infirmiers		1 an	<i>Infirmière spécialisée en...</i>	Ecoles de promotion sociale ou Hautes Ecoles – NON-Univ	<u>Domaines de spécialisation</u> : pédiatrie et néonatalogie; imagerie médicale; santé communautaire et publique; oncologie; soins intensifs et aide médicale urgente; gériatrie; santé mentale et psychiatrie; salle d'opération; perfusionniste; anesthésie, stomatologie et soins de plaies
	Infirmière brevetée ou bachelière ou diplôme paramédical		3 ans	Diplôme de Cadre de Santé	Ecoles de promotion sociale - NON-Univ	Formation en cours d'emploi à raison d'un jour de cours par semaine.
2 ^e cycle universitaire	Tous certificats et diplômes de l'enseignement supérieur	15 ans	2 ou 3 ans	Master/Maîtrise	Université	Toutes les branches de la Santé publique
3 ^e cycle universitaire	Licence ou Master/Maîtrise en Santé publique ou en Sciences médico-sociales et hospitalières	18 ans	Min 3 ans	Doctorat (Ph. D.)	Université	Toutes les branches de la Santé publique

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)?

Voir dans la colonne Type d'institution

Au Burkina Faso, il existe 2 niveaux de formation pour les infirmières. Un premier niveau de base comporte deux types d'enseignement et débouche sur l'obtention du diplôme d'infirmière breveté ou du diplôme d'État d'infirmière, après un temps d'étude de 2 ans ou de 3 ans. Il existe 2 possibilités d'accès à chaque type de formation. La formation pour l'obtention du diplôme d'infirmière breveté est ouverte d'une part aux candidats titulaires du brevet d'études du premier cycle (BEPC) pour le concours direct et d'autre part aux agents itinérants de santé (AIS) qui ont une expérience de travail d'au moins 5 ans pour le concours professionnel. La formation pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmière est ouverte aux candidats qui ont le BEPC et le niveau de la classe de terminale pour le concours direct ainsi qu'aux infirmières brevetées qui ont une expérience de travail d'au moins 5 années pour le concours professionnel. Un deuxième niveau de formation est consacré aux spécialisations. Il débouche sur le titre professionnel d'*attaché(e) de santé* et regroupe plusieurs filières de formation dans des spécialités infirmières ou médicales. Cette formation d'une durée de 2 ans est ouverte aux infirmières diplômées d'État qui ont une expérience professionnelle de 5 ans au moins. Enfin, la formation universitaire des niveaux de 2^e et 3^e cycles en sciences infirmières est exclusivement autorisée aux attaché(e)s de santé spécialisé(e)s en sciences infirmières. Toutefois, elle n'est pas disponible pour le moment au Burkina Faso, elle se fait à l'étranger.

Fiche no 3 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Diplôme d'agent itinérant de santé (AIS) + 5 ans d'expérience BEPC	8 ans (entrée professionnelle) à 10 ans (entrée directe)	2 ans	Diplôme d'infirmière brevetée Infirmière brevetée (IB)	École Nationale de Santé Publique (ENSP)	Le diplôme d'AIS est offert après le certificat d'études primaires et deux ans de formation en soins infirmiers élémentaires de base. L'IB est appelée <i>aide soignant(e)</i> dans certains pays de la francophonie.
	Diplôme d'IB + 5 ans d'expérience BEPC + attestation du niveau de la terminale	12 ans (entrée professionnelle) à 13 ans (entrée directe)	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière Infirmière diplômée d'État	École Nationale de Santé Publique (ENSP)	Le diplôme d'infirmière brevetée (IB) est offert après le BEPC et 2 ans de scolarité en soins infirmiers.
Spécialisation	Diplôme d'État d'infirmière + 5 ans d'expérience	15 à 16 ans (entrée professionnelle)	2 ans	Attaché(e) de santé	École Nationale de Santé Publique (ENSP)	Anesthésie et réanimation; pédiatrie; ORL; santé mentale; santé et sécurité au travail; odonto-stomatologie; ophtalmologie; chirurgie; épidémiologie; sciences infirmières (cette filière donne accès aux études supérieures de 2 ^e et de 3 ^e cycles en sciences infirmières).
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-	-	Niveaux de 2 ^e et de 3 ^e cycles en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

CAMEROUN

Données non actualisées

La formation des infirmières au Cameroun se déroule dans les institutions de formation publiques ou privées relevant du Ministère de la Santé publique. Cet enseignement est dispensé sur 2 niveaux : l'un de base et l'autre de spécialisation. Pour la formation de base, le diplôme exigé pour passer le concours de sélection est le baccalauréat qui correspond à 13 années de scolarité primaire et secondaire. Cette formation, d'une durée de 3 ans, est sanctionnée par l'obtention du diplôme d'État d'infirmière. Quant à la spécialisation, elle est autorisée aux infirmières diplômées d'État ayant une expérience professionnelle. Sa durée est de 2 ans et le titre professionnel accordé est celui d'*infirmière spécialisée*. Il n'existe pas de formation universitaire qui délivre les titres de maîtrise et de doctorat au Cameroun. Toutefois, un programme pour l'obtention d'une licence en soins infirmiers en quatre ans après le bac académique est offert uniquement dans la partie anglophone du pays.

Fiche no 4 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Brevet d'études de 1 ^{er} cycle	10 ans	2 ans	Diplôme d'infirmière adjointe		
	Baccalauréat académique + concours d'entrée	13 ans	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière Infirmière d'État		
Spécialisation	Diplôme d'État d'infirmière + 2 ans d'expérience de travail + concours	16 ans	2 ans	Infirmière spécialisée		Domaines de spécialisation : anesthésistes et réanimation; gestion des services de santé; santé de la reproduction; formation des personnels de santé
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-		Niveaux de 2 ^e et de 3 ^e cycles en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire :

Le diplôme d'études secondaires (DES) donne accès au diplôme d'études professionnelles (DEP) Santé, assistance et soins infirmiers qui permet d'exercer à titre d'infirmière auxiliaire. Le DES donne également accès au programme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers d'une durée de trois ans qui mène à l'examen d'admission à la profession et au titre d'infirmière. L'enseignement universitaire de 1^{er} cycle est offert aux détenteurs du DEC en soins infirmiers ou du DEC pré-universitaire (études en sciences). Le diplôme décerné, à ce niveau de qualification, est le baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.) qui donne le titre d'*infirmière clinicienne*. Puis vient le 2^e cycle universitaire pour les détenteurs d'un baccalauréat (B. Sc.). Une année de scolarité au niveau du 2^e cycle est requise pour obtenir un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et deux années, pour une maîtrise en sciences infirmières (M. Sc.). À la suite de l'obtention d'un M. Sc., un 3^e cycle d'études mène à l'obtention d'un doctorat en sciences infirmières (Ph. D.). La formation infirmière au Québec comporte aussi des possibilités de spécialisation sous forme de certificats et de microprogrammes.

Fiche no 5 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique, professionnel et de 1 ^{er} cycle universitaire)	DES	10 ans	18 mois	Diplôme d'études professionnelles (DEP) Santé, Assistance et Soins Infirmiers (SASI)	Centre de formation professionnelle (niveau secondaire)	Infirmière auxiliaire L'entrée dans le programme peut se faire avant que le DES soit obtenu. L'étudiant poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle.
	DES	11 ans	3 ans	DEC Infirmière	Collège ou CEGEP	Niveau collégial
	DEC	13 à 14 ans	2,5 à 3 ans	Baccalauréat (B. Sc.)	Université	Infirmière clinicienne Niveau : 1 ^{er} cycle universitaire
Spécialisation (1 ^{er} et 2 ^e cycles universitaires)	DEC	14 ans	6 mois à 1 an	Certificat Microprogramme	Université	<u>Certificats</u> : toxicologie; santé mentale; santé publique ou communautaire; milieu clinique; soins périopératoires; soins critiques
						<u>Microprogrammes</u> : psychogériatrie; santé mentale; soins infirmiers aux personnes âgées; soins d'urgence, psychiatrie; néphrologie; cardiologie; soins infirmiers cliniques; périnatalité; pratique en salle d'opération; suivi systématique de clientèle; soins en milieu isolé
2 ^e cycle	B. Sc.	16 à 17 ans	1 à 2 ans	DESS ou Maîtrise (M. Sc.)	Université	Infirmière clinicienne spécialisée Peut conduire au titre d' <i>IPS</i> (infirmière praticienne spécialisée)
3 ^e cycle	M. Sc.	18 à 19 ans	4 ans	Doctorat (Ph. D.)	Université	Enseignement/Recherche

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Oui**

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire : Le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a demandé aux institutions de mettre sur pied des consortiums (partenariat universités-collèges) afin de développer une formation infirmière intégrée donnée sur 5 ans et comportant deux voies de sorties : une après trois ans d'études (DEC) et l'autre après cinq ans (DEC-Bac). Au Québec, 9 universités et 42 cégeps sont regroupés en neuf consortiums.

Au Canada, la transition vers une seule voie d'accès à la profession infirmière a débuté en 1998 avec les provinces de l'Atlantique. Après avoir complété 12 années d'études générales de niveau primaire (6 ans) et secondaire (6 ans), l'étudiant peut s'inscrire à l'université pour entreprendre un programme de baccalauréat. Auparavant, les étudiants détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (DES) avaient le choix de poursuivre leurs études dans un collège qui menait à un diplôme en soins infirmiers (3 ans) ou de poursuivre à l'université pour obtenir un baccalauréat en sciences infirmières (4 ans). En 2010, la transition est maintenant complétée. Dorénavant, pour pratiquer comme infirmière dans les provinces canadiennes autres que le Québec, un baccalauréat en sciences infirmières est exigé. Les infirmières titulaires d'un diplôme peuvent continuer de pratiquer. Les universités ont établi et maintenu des partenariats avec les collèges pour offrir des programmes de baccalauréat dans des sites satellites (hors campus). Les cours ont lieu dans un collège, mais le diplôme est décerné par l'université affiliée. Quelques collèges et universités offrent des programmes de transition permettant aux infirmières auxiliaires et aux infirmières titulaires d'un diplôme d'obtenir leur baccalauréat. Pour les nouvelles cohortes, le baccalauréat sera obligatoire. Suite aux études, toutes les infirmières sont sujettes à l'examen d'entrée à la profession avant de pouvoir pratiquer. Elles deviennent alors infirmières autorisées. Les infirmières titulaires d'un baccalauréat ont accès à la formation de 2^e et de 3^e cycles contrairement à leurs collègues titulaires d'un diplôme. En 2007, il existait 30 programmes de maîtrise et 15 programmes de niveau doctoral en sciences infirmières au Canada (incluant ceux du Québec).

Fiche no 6 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement secondaire Professionnel ou de 1 ^{er} cycle universitaire/supérieur)	Diplôme du secondaire (entrée directe) Diplôme d'infirmière auxiliaire (LPN ou RPN en Ontario) (entrée professionnelle)	12 ans (entrée directe) ou 14 ans (entrée professionnelle)	4 ans (entrée directe) ou 2 à 3 ans (entrée professionnelle)	Baccalauréat en sciences infirmières Infirmières autorisées	Collège en partenariat avec une université ou Université	
Spécialisation	Baccalauréat en sciences infirmières	15 à 17 ans	Variable	Certificat	N/A	Les diplômes de spécialisations sont offerts par l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) après avoir passé un examen de certification.
2 ^e cycle	Baccalauréat en sciences infirmières + expérience (pour infirmière praticienne)	15 à 17 ans	1 an 2 à 3 ans	Diplôme d'infirmière praticienne Maîtrise en sciences infirmières	Université	Le diplôme d'infirmière praticienne peut être obtenu en concomitance avec la maîtrise en sciences infirmières (programme de 2 ans) ou peut faire l'objet d'études après l'obtention d'une maîtrise en sciences infirmières ou dans une discipline connexe.
3 ^e cycle	Maîtrise en sciences infirmières	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Doctorat en sciences infirmières	Université	

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)?

Oui

En Côte d'Ivoire, la formation des infirmières est offerte par l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) qui couvre tout le territoire et dispose de 3 antennes actives (Bouaké, Korhogo et Aboisso) et de 3 autres en cours de réalisation (Abengourou, Man et Daloa). Contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, où le secteur privé commence à s'introduire dans la formation des infirmières, en Côte d'Ivoire, l'État conserve le monopole de la formation en raison de l'absence de textes juridiques qui réglementent la profession. La formation s'articule sur 3 niveaux. Un premier niveau de base correspond au 1^{er} cycle universitaire dont l'accès se fait après l'obtention du baccalauréat académique. La formation y est d'une durée de 3 ans et donne droit au diplôme d'État d'infirmière qui correspond au diplôme universitaire de technologie (DUT) en soins infirmiers. Il va être redéfini en Licence dans la réforme en cours en Côte d'Ivoire avec le système LMD européen. Quant au 2^e cycle universitaire, il favorise la poursuite des études supérieures spécialisées pour les IDE ayant au moins 2 années d'expérience. Cette formation, d'une durée de 2 ans, aboutit au Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) avec recherche en soins infirmiers qui confère le grade d'infirmière spécialisée, ce titre offrant une possibilité d'accès à des études de doctorat de 3^e cycle en soins infirmiers. Avec les prochaines réformes, le temps de formation pour ce niveau passera de 2 à 3 ans et la formation donnera accès aux titres professionnels d'*attaché(e) de recherche en soins infirmiers* ou d'*assistant(e) de l'enseignement supérieur*. Pour le moment, la formation du niveau de 3^e cycle universitaire n'existe pas. En revanche, la fonction publique ivoirienne dispose de professionnels infirmiers ayant complété une maîtrise nord-américaine (M. Sc.) en sciences infirmières au Canada, ce qui correspond à un doctorat de 3^e cycle en Côte d'Ivoire tout comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique. (http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/ententes/index.asp?type_eng=1)

Fiche no 7 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche; veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (1 ^{er} cycle universitaire)	Baccalauréat académique	13 ans	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière Diplômée d'État	L'INFAS est un Établissement Public National (EPN) régi par la Loi 98-388 du 2 juillet 1998 qui prescrit une convention avec une Université publique	Le diplôme d'État d'infirmière qui correspond à un <i>DUT en soins infirmiers</i> dans l'ancienne nomenclature de l'enseignement supérieur, va être redéfini en Licence dans la réforme en cours en Côte d'Ivoire avec le système LMD qui devrait démarrer avant décembre 2010.
2 ^e cycle universitaire	Diplôme d'État d'infirmière + 2 ans d'expérience de travail	16 ans	2 ans (projet en cours pour 3 ans)	DESS avec recherche en soins infirmiers Infirmière spécialiste Attaché(e) de recherche ou Assistant(e) de l'enseignement supérieur (en projet)	Malgré les dispositions de la loi 98-388 sur les EPN, l'INFAS n'a pas encore établi de convention de partenariat avec une Université, alors que l'arrêté n° 107/MESR du 15 mai 2000 la prévoit.	Le DESS avec recherche comporte 12 options : ORL, anesthésie-réanimation, instrumentation du bloc opératoire, ophtalmologie, psychiatrie, cardiologie, santé publique, puériculture, dermatolégologie, exploration fonctionnelle, psychiatrie et la santé et sécurité au travail qui est en projet. Ce niveau permet d'enseigner dans les programmes de la formation de base (diplôme d'État/DUT/Licence). Il sera redéfini en Master avec recherche dans la réforme avec le système LMD européen. <u>N.B.</u> : Ne pas confondre le Master européen du LMD avec la Maîtrise nord-américaine (M. Sc.) qui correspond au doctorat (de 3 ^{ème} cycle) type Français.
3 ^e cycle universitaire	-	-	-	-	-	Le 3 ^e cycle en sciences infirmières (M. Sc.) qui est la qualification minimale requise pour enseigner dans le 2 ^e cycle (DESS avec recherche /Master du LMD), n'est pas disponible dans le pays.

* Si le type d'institution mentionné est non universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

Comme le démontre le tableau 7, les études de l'infirmière se déroulent sur 2 niveaux de formation. Dans un premier temps, il y a la formation de base dont l'accès est conditionné par la réussite au baccalauréat académique ou par la détention d'un diplôme d'aide-soignant(e) ou d'auxiliaire puéricultrice assortie d'une expérience de travail. Cette formation de base, qui donne le titre d'infirmière diplômée d'État, est d'une durée de 36 mois. Elle permet de s'orienter vers la spécialisation et de devenir puéricultrice, anesthésiste, infirmière de bloc opératoire ou d'apprendre un autre métier : cadre de santé réunissant les titulaires des professions paramédicales au nombre de 14. Le temps nécessaire à la spécialisation est très variable d'une discipline à l'autre puisqu'il s'étale entre 10 mois et 2 ans. Pour le moment, aucun niveau universitaire de formation de l'infirmière n'existe en France. La formation des niveaux de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières se déroule en dehors du pays. Il est à noter que des instituts de cadres offrent une formation en partenariat avec les sciences de l'éducation ou sciences sociales, permettant ainsi aux étudiants d'obtenir un diplôme d'infirmière ou de cadre en lien avec une licence ou un Master 1 dans les disciplines ci-haut mentionnées.

Fiche no 8 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Baccalauréat académique ou titre équivalent ou Diplôme d'aide-soignant(e) ou d'auxiliaire puéricultrice + 3 ans d'expérience + validation d'acquis	12 ans (entrée directe)	36 mois	Diplôme d'État d'infirmière valant grade de licence Infirmière d'État	Institut de formation en soins infirmiers en partenariat avec une université en région	Réforme 2009 Entrée dans le processus de Bologne
Enseignement en management des soins	Diplôme d'IDE + 4 ans d'expérience de travail	19 ans (entrée professionnelle) à 15 ans (entrée directe)	10 mois	Diplôme cadre de santé	Institut de formation des cadres de santé	La formation est identique à toutes les professions paramédicales. De nombreux instituts ont un partenariat avec l'université pour la reconnaissance de la licence, d'ECTS de master ou de master
Spécialisation	Diplôme d'État avec plus ou moins d'expérience requise selon la spécialisation	15 ans	10 mois à 2 ans	Diplôme d'infirmière spécialisée		Puériculture (10 mois); infirmière-cadre (10 mois) Bloc opératoire (18 mois); anesthésie (2 ans). Toutes ces formations sont en cours de révision avec la possibilité de reconnaissance en master
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-		Niveaux non disponibles dans le pays. De nombreuses universités proposent des masters dans différents domaines, mais pas en science infirmière.

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)?

Oui

Au Gabon, l'institution nationale qui assure la formation des infirmières est l'Institut de formation d'action sanitaire et sociale (INFASS). Cette dernière est placée sous la responsabilité du Ministère de la Santé publique et de l'Enseignement supérieur. Comme dans la plupart des pays francophones, il existe deux niveaux de formation des infirmières pour les Gabonais(es). Le premier niveau concerne les aides soignants, le niveau de recrutement direct est le BEPC ou le Diplôme équivalent, pour les professionnels. Ils sont classés dans la hiérarchie B2. Le deuxième niveau concerne les infirmiers accoucheurs dont le recrutement se fait par voie interne exclusivement. Ils sont classés à la hiérarchie B1. La durée des études pour le niveau de base et le deuxième niveau est de deux ans.

Le troisième niveau concerne les infirmiers d'États et infirmiers spécialisés dont l'admission se fait par concours direct pour les bacheliers et bachelières, et par concours professionnel pour les autres (voie interne). Pour ce niveau, les études durent 3 ans et sont sanctionnées par le diplôme d'État d'infirmière et infirmier spécialisé qui est classé à la hiérarchie A2 de la fonction publique gabonaise (équivalent à la licence professionnelle).

Fiche no 9 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	BEPC ou Équivalent Autres professionnels de soins de catégorie C + ancienneté minimale de 5 ans	13 ans (entrée directe) 14 ans (entrée professionnelle)	2 ans	Diplôme d'aide soignant (diplôme de cycle B2)	École de santé provinciale	La formation de l'aide-soignant se déroule après le BEPC. Elle donne accès à un diplôme professionnel de cycle B2, après 2 ans d'études en soins infirmiers.
Formation professionnelle intermédiaire	Diplôme d'aide soignant	15 ans	2 ans	Diplôme d'Infirmier accoucheur	École de santé provinciale	
Formation de niveau supérieur	BAC ou Équivalent Autres professionnels de hiérarchie B1 + ancienneté minimale de 5 ans	15 ans (entrée directe) 25 ans (entrée professionnelle)	3 ans	Diplôme d'État ou infirmier spécialisé	INFASS	Il existe déjà les options santé mentale et infirmier de Bloc opératoire qui seront opérationnelles dès 2011

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Oui**

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire : L'INFASS est effectivement en partenariat avec plusieurs structures dont principalement au niveau national, l'Université des Sciences de la Santé de Libreville, s'agissant de la formation (intervenants de l'Université dans les filières existantes). Au niveau international, un partenariat affirmé existe également dans le cadre de la formation des formateurs et la révision des programmes avec le Maroc (experts de l'Institut de Formation aux Carrières de Santé) et le Canada (Université du Québec à Rimouski) en ce qui concerne l'appui à la révision des programmes.

Comme dans la plupart des pays où il existe des membres du SIDIIEF, la formation de base des infirmières en Guinée-Conakry est conditionnée par l'obtention du baccalauréat unique de l'enseignement général (options : sciences expérimentales, sociales et maths–physique). Pour ce niveau d'études, le temps de formation est de 3 ans dont une année de tronc commun (1^{ère} année) à l'issue de laquelle, l'examen probatoire est organisé pour la 2^e année d'étude pour l'une des trois options de formation (sage-femme, infirmière et technicien supérieur de laboratoire). Le diplôme délivré correspond au diplôme d'État d'infirmière. En ce qui a trait aux études universitaires de 2^e et de 3^e cycles, la Guinée-Conakry constitue une spécificité dans l'espace francophone, dès lors qu'elle permet à une infirmière d'État méritante de poursuivre des études universitaires de médecine, de pharmacie ou de chirurgie-dentiste. Ce lauréat est annuellement l'infirmière classée première au concours de sortie de l'école professionnelle de santé primaire de Kindia. Il bénéficie des prérogatives définies par l'arrêté conjoint N° 00959/MET-FP / MESRS/CAB du 16 décembre 2004 portant institution de passerelles entre les institutions de formation de type B (hiérarchie B) du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET-FP) et les options correspondantes des établissements d'enseignement supérieur du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Cet accord entre dans le cadre du renforcement de l'effectif du personnel du MET-FP. L'application de cet arrêté conjoint (N° 00959/MET-FP / MESRS/CAB du 16 décembre 2004) s'est limitée aux lauréats de la promotion de 2005. Depuis cette date, les autres lauréats n'ont pas bénéficié ce privilège.

Fiche no 10 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Brevet d'études de 1 ^{er} cycle	10 ans	3 ans	Diplôme d'agent technique de santé	École de santé communautaire	Ces agents ne sont pas des infirmières
	Baccalauréat académique unique	13 ans	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière Infirmière d'État	École Nationale de santé primaire	Le Baccalauréat unique a été institué en 2007
Spécialisation	-	-	-	-	-	Il n'y a pas encore de cours de spécialisation en Guinée. Des discussions sont en cours à cet effet entre les Ministères. Toutefois, l'accès (sur concours) à l'Institut de perfectionnement du personnel de santé (IPPS) est ouvert à ces trois catégories d'agents de santé suscités.
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-	-	L'application de cet arrêté est pour le moment suspendue pour des raisons ci-dessus évoquées dans la dernière phrase précédent ce tableau

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire : Il s'agit d'un partenariat permettant à des sages femmes sortant de l'ENSK d'effectuer des stages dans les CHU de Conakry pour renforcer les capacités de manière générale et en particulier au niveau des sites de stage sur les méthodes contraceptives de longue durée d'action (DIU, CCV) et IMPLANT. Par ailleurs, des discussions sont en cours entre le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) pour l'ouverture d'une filière de spécialisation des infirmières.

Au Liban, les études de formation d'infirmière se déroulent dans 15 universités (8 francophones) pour l'obtention de la licence en sciences infirmières (ou *Bachelor of Science-BS*), et dans 101 écoles et instituts de formation qui délivrent des diplômes techniques en soins infirmiers, soit Baccalauréat Technique (BT) et ou Technique Supérieur (TS) : 84 pour le BT (au moins 14 francophones*) et 62 pour le TS (au moins 15 francophones*). La formation de base pour les infirmières est accessible aux Libanais(es) qui possèdent l'un des 3 diplômes suivants : le brevet d'études secondaires, le brevet professionnel (10 à 11 ans de scolarité) ou le baccalauréat académique (13 ans de scolarité). Différents diplômes et appellations professionnels y sont accordés. Ainsi, pour les breveté(e)s, le diplôme de sortie est le BT après 3 ans d'études dans un institut technique, donnant le titre d'*infirmier(ère)*, alors que pour les bachelier(e)s, le diplôme obtenu est soit un diplôme TS, après 3 ans d'études dans un institut technique, soit une licence universitaire, après 3 ou 4 ans d'études dans une institution universitaire, donnant le titre d'*infirmier(ère) licencié(e)*. Malgré ces différences notées dans l'appellation du diplôme et du titre professionnel, les prérogatives sont identiques pour les titulaires de licence et de diplôme TS. D'ailleurs, pour le niveau de la spécialisation, aucune différence n'est notée dans la durée d'études et encore moins dans le titre du diplôme universitaire octroyé. Une succincte remarque mérite d'être faite : l'accès aux études de 2^e cycle est essentiellement autorisé aux infirmières licenciées. En effet, le diplôme TS n'étant pas reconnu comme étant de type universitaire, ses titulaires n'ont pas la possibilité de poursuivre des études de 2^e cycle. Cette situation fait en ce moment l'objet d'un projet de régularisation en cours d'élaboration. Les études du niveau de 3^e cycle ne sont pas encore disponibles dans le pays.

* Les données officielles recueillies ne permettent pas de préciser le nombre exact d'écoles ou d'instituts techniques francophones, car plusieurs d'entre eux offrent des programmes en anglais ou en français, ou les deux à la fois, selon les besoins. Cependant, le nombre des établissements francophones pourrait être plus élevé.

Fiche no 11 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique, professionnel et 1 ^{er} cycle universitaire)	Brevet d'études secondaires	10 ans (entrée directe) à 11 ans (entrée professionnelle)	3 ans	Baccalauréat technique (BT) <i>Infirmière</i>	Institut technique (Pas de partenariat)	Ce niveau est rattaché au ministère de l'Enseignement technique. La formation pour le BP se déroule, avec des candidats ayant ou non le brevet, pendant un an, le plus souvent dans les hôpitaux.
	Baccalauréat académique	13 ans	3 ans à 4 ans	Diplôme technique supérieur (TS) en soins infirmiers ou Licence en sciences inf. <i>Infirmière licenciée</i>	Institution universitaire	Le diplôme TS est obtenu dans un institut technique rattaché au ministère de l'Enseignement technique. La licence est un diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur.
Spécialisation	Diplôme TS Licence	16 à 17 ans	1 an	Diplôme universitaire (DU) à option	Institution universitaire	Oncologie, bloc opératoire, réanimation, soins à l'enfant, santé communautaire, santé mentale
2 ^e cycle	Licence + examen d'entrée	16 à 17 ans	1 à 2 ans	Master à options et DESS à options	Institution universitaire	Master à options : administration des services infirmiers; recherche en sciences infirmières; management du risque infectieux hospitalier DESS à option : bloc opératoire; santé communautaire; réanimation; gestion
3 ^e cycle	-	-	-	-	-	3 ^e cycle en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)?

Non

Comme l'indique le contenu du tableau ci-dessous, au Luxembourg, la formation de l'infirmière est offerte dans les lycées techniques pour les professions de santé. Un niveau minimum de la classe de 3^e du lycée classique ou de 11^e du lycée technique est exigé, pour s'inscrire à ces études dont la durée sera de 4 ans à partir de la prochaine rentrée académique. Le diplôme luxembourgeois d'infirmière en soins généraux, qui sanctionne la formation de base, est l'équivalent d'un baccalauréat technique, l'ajout d'une année à partir de 2010 est la conséquence d'une mise en demeure de la commission européenne pour non-respect de la directive « libre circulation des professionnels de la santé » EU 36/2007. Les premiers diplômés selon cette nouvelle formule sortiront en juin 2014. Jusqu'à ce jour, un certain nombre de Luxembourgeois allaient faire leurs études dans les pays limitrophes afin d'obtenir un diplôme de meilleur niveau. Cette pratique risque de changer maintenant. Selon les résultats obtenus, les formations spécialisées (restructurées en 2007 au Luxembourg) débouchent sur le brevet de technicien(ne) supérieur(e) (*spécialisé* a.p.d. de 2014) qui est délivré par le ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La seule université existant au Luxembourg n'organise pas de formation de 2^e et 3^e cycle dans le domaine de la santé. Le Luxembourg a des conventions avec certaines universités des pays limitrophes (France, Belgique, et Allemagne) pour y envoyer un nombre défini d'étudiants chaque année.

Fiche no 12 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Classe de 3 ^e du lycée classique ou de 11 ^e du lycée technique terminés	11 ans	4 ans (a.p.d. sept 2010)	Diplôme luxembourgeois d'infirmière en soins généraux (baccalauréat technique) a.p.d. 2014 : brevet de technicien supérieur infirmier	Lycée Technique pour les Professions de Santé (LTPS)	Correspond au diplôme de fin d'études secondaires techniques.
Spécialisation	Diplôme luxembourgeois d'infirmière + 3 ans d'expérience de travail	14 ans	2 ans	Brevet de technicien(ne) supérieur(e) spécialisé (a.p.d. 2014)	Lycée Technique pour les Professions de Santé (LTPS)	Pédiatrie; psychiatrie; anesthésie/réanimation;
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-	-	Pas de 2 ^e et 3 ^e cycle dans le domaine de la santé au Luxembourg.

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

À Madagascar, la formation des infirmières s'effectue dans les Instituts de Formation Inter-Régionaux des Paramédicaux (IFIRP) qui sont rattachés au Ministère de la Santé. Il est également possible de suivre une formation dans une école privée d'infirmières et de sages-femmes. Ces écoles sont administrées par des communautés religieuses ou groupes privés. Le diplôme est reconnu par le Ministère de la Santé. Les candidats(es) doivent obtenir le baccalauréat d'enseignement général et préparer, sur 3 années scolaires, le diplôme d'État d'infirmière. Pour les niveaux de spécialisation et des cycles supérieurs, les informations n'ont pas été disponibles par manque de contacts malgaches. Depuis 2002, les infirmières peuvent accéder à la formation de cadre de santé, avec comme option l'enseignement des personnels de santé.

Fiche no 13 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	Baccalauréat académique	12 ans	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière Infirmière d'État	Instituts de Formation Inter-Régionaux des Paramédicaux École privée d'infirmières	
Spécialisation	Diplôme d'État d'infirmière	16 ans	Informations non disponibles	Cadre de santé		Enseignement des personnels de santé
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-		Informations non disponibles

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire :

⁹ Aubert, L. (2007). Panorama de la profession d'infirmier en Afrique (Rwanda, Madagascar, Maroc). Site internet www.infirmiers.com/inf/etranger/rwanda-madagascar-maroc.php. Consulté le 30 juin 2007.

C'est l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) qui assure la formation des infirmières, au Mali. Le premier niveau de l'enseignement comporte 2 types de cheminements à durée identique (3 ans). D'abord, il y a la voie basée sur le brevet d'études fondamentales (9 ans d'études générales). Cette filière aboutit au diplôme d'infirmière appelée *agent technique de la santé (ATS)*. Ensuite, il y a le cheminement qui exige le baccalauréat académique pour l'entrée directe ou le diplôme d'ATS pour l'accès professionnel. Cette deuxième possibilité mène au diplôme de technicien(ne) supérieur(e) de santé (TSS). Ce diplôme permet des études spécialisées de 2 ans pour obtenir le titre professionnel d'*assistant(e) médical(e)* dans l'un des 12 domaines de spécialisation. Il n'existe pas encore de formation des niveaux de 2^e et de 3^e cycles. Des réformes sont en cours pour l'élaboration de programmes supérieurs universitaires, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD) du Canada.

Fiche no 14 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique professionnel)	Brevet d'études fondamentales	9 ans	3 ans	Diplôme d'infirmière ATS	Institut National de Formation en Sciences de la Santé	
	Baccalauréat académique Diplôme d'ATS + 3 ans d'expérience de travail	12 ans	3 ans	Diplôme de technicien(ne) supérieur(e) de santé (TSS)	Institut National de Formation en Sciences de la Santé	Ce diplôme est l'équivalent du diplôme d'État d'infirmière Équivalence : 1 ^{er} cycle universitaire du Mali
Spécialisation	Diplôme de TSS + 3 ans d'expérience de travail	15 ans	2 ans	Assistant(e) médical(e)	Institut National de Formation en Sciences de la Santé	12 spécialités dont l'anesthésie/réanimation, l'ophtalmologie, la kinésithérapie Équivalence : 2 ^e cycle universitaire du Mali
3 ^e cycle	-	-	-	-	-	Niveaux non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

C'est en 1993 que le Maroc a ressenti la nécessité d'adapter les études infirmières au contexte international, et a introduit une réforme dans la formation du personnel infirmier. Avec le regroupement des écoles, l'Institut de Formation aux Carrières de Santé (IFCS) de Rabat, affilié à l'enseignement supérieur, assure l'enseignement du personnel infirmier selon 2 niveaux de formation. Premièrement, il y a la formation de base qui se fait au niveau du 1^{er} cycle universitaire, à partir du baccalauréat ou d'un diplôme professionnel admis en équivalence. L'enseignement, offert sur une durée de 3 ans, mène au diplôme d'État du 1^{er} cycle des études paramédicales octroyé aux candidats(es) qui portent ainsi le titre d'*infirmière polyvalente*. Deuxièmement, il y a le niveau de 2^e cycle, qui est en même temps un niveau de spécialisation, accédant à 2 types de diplômes au terme de 2 années d'études : 1) un diplôme de 2^e cycle des études paramédicales qui qualifie les infirmières dans des activités de surveillant des services sanitaires ou d'enseignement paramédical; 2) une maîtrise en sciences infirmières (en partenariat avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal), ou en gestion hospitalière et en santé publique à l'Institut National d'Administration Sanitaire (INAS). Le niveau du 3^e cycle en sciences infirmières n'est pas encore disponible pour les Marocains(es).

Fiche no 15 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation d'infirmier/ère auxiliaire	Baccalauréat	12 ans	2 ans	Diplôme de technicien Option : infirmier/ère auxiliaire	Institut de Formation de Techniciens de Santé (IFTS) Formation Professionnelle	cf, arrêté n°1067-94
1 ^{er} cycle	Baccalauréat	12 ans	3 ans	Diplôme du 1 ^{er} cycle des études paramédicales Infirmier Polyvalent	Institut de Formation aux Carrières de Santé (IFCS) Institut relevant de l'enseignement supérieur et formation des cadres	Institut de Formation aux Carrières de Santé (IFCS) au nombre de 21 préparent 17 types de diplômes d'État d'infirmier couvrant 17 filières de formation paramédicales cf decret n° 2-93-602
	Diplôme de technicien Option : infirmier auxiliaire + 5 ans d'ancienneté	12 ans d'enseignement général + 2 ans de formation + 5 ans d'exercice professionnel				
2 ^e cycle	Diplôme du 1 ^{er} cycle des études paramédicales + 3 années d'expérience professionnelles	12 ans d'enseignement général + 3 ans de formation + 3 ans d'expérience professionnelle	2 ans	Diplôme de 2 ^e cycle des études paramédicales Option : Enseignement paramédical Option : Surveillant des services de Santé		Ces 2 diplômes sont considérés comme une spécialisation offerte aux infirmiers/ères diplômés d'État
Formation en Maîtrise de santé publique et en gestion hospitalière	Diplôme de second cycle des études paramédicales Option : Enseignement paramédical Option : Surveillant des services de Santé	12 ans d'enseignement général + baccalauréat + 3 ans de formation D.E.I (1 ^{er} cycle) + 2 ans de formation (2 ^e cycle) + 3 ans d'expérience professionnelle	2 ans	Maîtrise en santé publique Maîtrise en administration sanitaire Maîtrise en gestion hospitalière	Institut National d'Administration Sanitaire (INAS) Institut relevant de l'enseignement supérieur et formation des cadres	cf decret n° 2-93-752

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire :

Au Niger, le profil de formation en soins infirmiers est structuré autour de 3 niveaux de formation. D'abord, il y a la formation de base qui relève des Écoles Nationales de Santé Publique (ENSP) de Niamey et de Zinder rattachées au Ministère de la Santé, et de certaines écoles privées également supervisées par ce département ministériel. Pour accéder à ces institutions, il y a deux niveaux de recrutement : i) le BEPC constitue une condition pour le concours direct et le diplôme d'infirmière certifiée pour le concours professionnel. La formation de base dure 3 ans et débouche sur le diplôme d'agent de santé de base; ii) le BAC constitue une condition pour le concours direct et le diplôme d'État + 3 ans pour le concours professionnel. La formation de base dure 3 ans et débouche sur le diplôme d'État d'infirmière et sur le titre d'IDE. Par la suite, ces professionnelles infirmières ont 2 choix pour la poursuite de leurs études, avec les mêmes conditions de recrutement et une durée identique de formation. D'une part, elles peuvent s'orienter vers des études de 1^{er} cycle universitaire, à la Faculté de médecine de l'Université de Niamey, pour obtenir une licence en anesthésie/réanimation, en chirurgie (aide-chirurgien) ou en radiologie (manipulateur de radiologie). D'autre part, il y a les études spécialisées (santé communautaire, communication en santé, gestion des services de santé, épidémiologie) qui sont offertes à l'Institut de Santé Publique (ISP) et dans les écoles privées (pour la pédiatrie), pour le titre professionnel de *technicien(ne) supérieur(e) de santé (TSS)*. Depuis 1992, le Niger a suspendu, pour des raisons économiques, la spécialisation en santé de la reproduction et en pédagogie des sciences de la santé. En revanche, des infirmières nigériennes continuent de bénéficier de formations dans des domaines comme l'ophtalmologie et l'ORL, en dehors du Niger, dans les écoles de cadres en Afrique et en France. Du fait de la diminution des bourses d'études, ces formations sont de plus en plus rares, comme c'est d'ailleurs le cas pour les études de 2^e et de 3^e cycles universitaires. Une réforme importante des programmes de formation est en cours au Niger. Depuis octobre 2008, il y a eu une réforme des programmes de formation. Ce programme est en vigueur dans toutes les écoles de formation de base (publiques et privées). Les premiers élèves sont en deuxième année.

Fiche no 16 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	BEPC (concours direct)	10 ans	3 ans	Diplôme d'agents de santé de base	Écoles Nationales de Santé Publique (ENSP)	Ce diplôme concerne les deux sexes
	Diplôme professionnel d'infirmière certifiée (IC); d'agent d'hygiène assainissement (AHA); d'agent d'assistance sociale(AAS)					
	BAC ou tout diplôme d'état d'agent de santé correspondant à une formation BEPC + 3	13 ans	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière Infirmier(e) diplômé(e) d'État	Écoles Nationales de Santé Publique (ENSP)	Ce diplôme concerne les deux sexes
1 ^{er} cycle universitaire	Diplôme d'État d'infirmière + 4 ans d'expérience de travail	16 ans	3 ans	Licence	Faculté de médecine de l'Université de Niamey	Anesthésie et réanimation, radiologie, chirurgie
Spécialisation	Diplôme d'État d'infirmière + 4 ans d'expérience de travail	16 ans	3 ans	Diplôme de TSS	Institut de Santé Publique (ISP) Écoles privées (pour la pédiatrie)	Santé communautaire: gestion des services de santé; IEC; épidémiologie; pédiatrie Spécialisation suspendue en santé de la reproduction et en formation des personnels de santé
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-	-	Niveaux de 2 ^e et de 3 ^e cycles en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

Comme le montrent les données du tableau 17, le portrait de la formation des infirmières en République Démocratique du Congo (RDC) se présente sur 2 niveaux : de base et de 1^{er} et 2^e cycles universitaires incluant la spécialisation. Premièrement, il y a la formation de base, dont l'accès se fait par voie de concours, débute à la fin de la classe de 3^e du cycle secondaire, après 9 ans de scolarité primaire et secondaire. Elle a une durée de 4 années qui débouchent sur le diplôme d'infirmière polyvalente (DIP) de niveau A2. Cet enseignement de base a fait l'objet d'une réforme de 2005 à 2008 avec l'élaboration de nouveaux programmes de formation. Deuxièmement, il y a le 1^{er} et le 2^e cycles universitaires qui comportent 2 sortes de diplômes : le graduat et la licence en sciences infirmières. L'accès au graduat se fait avec le diplôme d'État des humanités générales et le diplôme d'infirmière polyvalente (entre 12 et 13 ans de scolarité générale). Le titre d'infirmière graduée est octroyé à la fin de trois années d'études de graduat qui constitue le diplôme requis pour l'admissibilité aux 2 années d'études de licence universitaire, et aussi un diplôme professionnel pour les infirmières polyvalentes. En RDC, il n'y a pas de diplôme d'études approfondies en sciences infirmières (DEA) ou de doctorat en sciences infirmières, toutefois, certaines formations de 3^e cycle peuvent être suivies par les infirmières licenciées à la Chaire UNESCO de l'Université de Kinshasa, à l'École de Santé publique et à l'Université Pédagogique Nationale, dans des domaines comme les droits de l'homme et la santé, la bonne gouvernance, la culture de la paix, la didactique en sciences de la santé, la santé publique et l'économie de la santé.

Fiche no 17 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	3 ^e secondaire et le concours d'admission à la formation réussis	9 ans	4 ans	DIP : diplôme A2	Institut technique Médical (ITM) ou Institut d'enseignement médical (IEM) = Établissement public	Mise en œuvre de la réforme depuis 2009. Celle-ci avait consisté essentiellement sur les méthodes « <u>Approches par compétences</u> » (APC) et sur le contenu des cours. La 1 ^{ère} promotion a été proclamée en juillet 2009.
1 ^{er} cycle universitaire Spécialisation	Diplôme d'État des humanités générales (entrée directe pour la section hospitalière seulement) Diplôme d'infirmière polyvalente + concours d'entrée (réservé à certaines options + attestation de service d'au moins deux ans)	12 à 13 ans (selon le diplôme exigé)	3 ans	Diplôme de Graduat : G3 ou A1 Inf. gradué(e)	Institut Supérieur des Techniques médicales (ISTM) = Établissement public de l'état.	Au 1 ^{er} cycle, pour la section soins hospitaliers , les candidats diplômés d'État des humanités et ceux porteurs de titres d'infirmiers polyvalents qui le désirent sont directement admis sans concours. Alors que pour les autres sections les candidats passent le concours en enseignement et administration de services de soins infirmiers (EASI) et en anesthésie-réanimation. En sections pédiatrie, accouchement, neuropsychiatrie, il n'y a pas de concours. Mais, ces sections sont réservées seulement aux personnes ayant les titres d'infirmiers formés à la base.
2 ^e cycle universitaire Spécialisation	Graduat en sciences infirmières	15 à 16 ans	2 ans	Licence L2 Inf. licencié(e)	Idem supra 1 ^{er} cycle	Au 2 ^e cycle, les candidats passent le concours pour les sections EASI, santé communautaire (SACO) comprenant la santé publique et l'épidémiologie; anesthésie et réanimation.
3 ^e cycle universitaire	-	-	-	-	-	Projet annoncé par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire pour l'ouverture du programme LMD dans les Instituts Supérieurs Techniques (étude de faisabilité en cours par des experts).

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

En RDC, les écoles publiques de l'État qui forment les infirmières sont généralement appelées :

- Instituts techniques médicaux (ITM) ou institut d'enseignement médical (IEM) pour le niveau secondaire de base
- Instituts supérieurs des techniques médicales (ISTM) pour le niveau supérieur avec des options de spécialisation
- Ces établissements d'enseignement sont en mal de trouver de partenariat avec d'autres universités (exemple des enseignants qualifiés).

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire : La réforme intervenue depuis 2005 est dans sa phase de réalisation, d'où réduction du nombre d'années pour le recrutement à la base qui se fait désormais après la classe de 3^e secondaire réussie.

Les informations disponibles sur le tableau 18 mettent en évidence que la formation de base des infirmières et infirmiers se fait en parallèle (séparée) par deux formes distinctes : 1. niveau post-secondaire et 2. niveau universitaire. Chaque personne a la possibilité de choisir l'une ou l'autre. (les frais, la durée et les exigences sont plus élevés à l'université, les personnes qui possèdent un diplôme universitaire ont un salaire plus élevé et eux seuls peuvent accéder aux 2^e et 3^e cycles de la formation universitaire).

1. Le niveau post-secondaire : La formation de base du niveau post-secondaire est d'une durée de 3 années et le diplôme décerné donne le titre professionnel d'*assistant(e) médical(e) généraliste*. La formation en soins infirmiers ne vise pas uniquement à former des infirmières, mais aussi des professions de la santé para-clinique (balnéothérapeute, inhalothérapeute, technicien(ne) de laboratoire, etc.). C'est pourquoi le titre officiel est *assistante médicale* et non infirmière. Il y a ensuite une spécialisation dans l'une ou l'autre des professions de la santé. La généraliste est l'infirmière. De plus, il existe un examen de spécialisation dans tous les domaines de soins. Le préalable est de 5 années d'expérience dans le domaine visé (médecine, chirurgie, pédiatrie, etc.). L'assistant(e) médical(e) portera ensuite le titre d'*assistant(e) médical(e) principal(e) spécialisé(e)*.

2. Le niveau universitaire : La formation de base des infirmières se fait aussi au niveau du 1^{er} cycle universitaire, après le baccalauréat lycéen et c'est d'une durée de 4 années. À la fin du 1^{er} cycle universitaire, on obtient un diplôme de licence. Seulement les infirmières qui ont fini le 1^{er} cycle universitaire peuvent accéder, par concours, au 2^e cycle de 2 années. Ceux qui finissent le 2^e cycle, soutiennent une dissertation, obtenant le diplôme de maîtrise en sciences infirmières ou dans une autre spécialité étroitement liée. Seules les infirmières qui possèdent le titre de maîtrise peuvent être candidates à l'examen d'admission au doctorat (alors au 3^e cycle universitaire). Au bout de 3 années du 3^e cycle universitaire, le doctorant soutient sa thèse de doctorat sous forme de dissertation publique et obtient le titre et le diplôme de docteur.

Fiche no 18 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale - niveau moyen = post-lycée	Baccalauréat lycéen	12 ans	3 ans	Diplôme de fin d'études, obtenant le titre d'assistant(e) médical(e) généraliste	Type non-universitaire	
Spécialisation = degré principal	École post-lycée ou faculté	-	Stage pratique en profession de 5 ans + examen	Attestation de degré principal Assistant médical principal spécialisé	Type non-universitaire	
Formation initiale - niveau supérieur (universitaire) = faculté= 1 ^{er} cycle universitaire	Baccalauréat lycéen	12 ans	4 ans	Diplôme de licence, obtenant le titre d'assistant(e) médical(e) licencié(e)	Type universitaire	
2e cycle	Diplôme de licence	4 ans	2 ans	Diplôme de maîtrise= Diplôme de masterat	Type universitaire	
3e cycle	Diplôme de maîtrise= Diplôme de masterat	2 ans	3 ans	Diplôme de doctorat	Type universitaire	

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire :

L'étude a révélé, qu'au Sénégal, la formation des infirmières se fait sur 2 niveaux de qualification, à savoir un niveau de base et un autre de spécialisation. Pour la formation de base, 3 modalités d'admission existaient : le diplôme professionnel d'assistant(e) infirmier(e), le brevet de fin d'études moyennes (BFEM) dans le secteur public, et le baccalauréat académique dans le secteur privé. Or, pour la rentrée 2010-2011, le baccalauréat est exigé aussi bien dans les écoles privées, que les écoles publiques pour la rentrée suite à la réforme de la formation infirmière de base avec 3 ans d'études. La scolarité qui précède la formation est très variée puisqu'elle est comprise entre 10 et 13 ans. D'une durée de 3 ans, les études mènent au diplôme d'État d'infirmière qui autorise l'exercice de la profession d'infirmière. Quant au niveau de spécialisation, dont l'accès se fait après 4 ans d'exercice professionnel, il débouche sur le diplôme de technicien(ne) supérieur(e) de santé (TSS) qui est l'aboutissement de 2 années de cours dans différents domaines.

La formation universitaire n'existe pas encore au Sénégal. Cependant, des formations de 2^e et de 3^e cycles peuvent être suivies à l'étranger principalement au Canada, mais avec la rareté des bourses d'études, très peu d'infirmières continuent de bénéficier de ces formations. Un institut supérieur de formation en sciences infirmières est en développement.

L'université de Saint-Louis qui doit assurer la mise en place d'un département de sciences infirmières s'est alignée sur le système LMD. Elle commencera la formation universitaire avec la licence en 2011 avec l'établissement d'un programme de master prévu en concomitance.

Fiche no 19 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (Enseignement technique et professionnel)	BAC	13 ans	3 ans	Diplôme d'État d'infirmière	ENDSS et autres Écoles privées	Les assistantes infirmières sont recrutées à partir du BFEM. Durée des études : 2 ans. Le baccalauréat est exigé aussi bien dans les écoles privées, que les écoles publiques pour la rentrée 2010-2011 suite à la réforme de la formation infirmière de base avec 3 ans d'études.
Spécialisation	Diplôme d'État d'infirmière + 4 ans d'expérience de travail	13 ans (BFEM) à 16 ans (Bac)	2 ans	Diplôme de technicien(ne) supérieur(e) de santé (TSS)	ENDSS et autres Écoles privées	Enseignement et administration; radiologie et imagerie médicale; odonto-stomatologie; kinésithérapie; anesthésie et réanimation; biologie; ophtalmologie; ORL; néphrologie
1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-	-	Niveaux de 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays. Réforme en cours pour harmoniser, avec le passage de l'ENDSS en Institut Supérieur.

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

Les données colligées dans le tableau 20 correspondent aux formations initiale et postgrades proposées en Suisse francophone* par les 6 écoles constituant la filière des soins infirmiers de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) et par l'Université de Lausanne (UNIL). La HES-SO offre une formation initiale (premier cycle) et plusieurs cursus postgrades. Depuis 2002, le premier cycle est situé en Haute École et, suite aux accords de Bologne, dès 2006 le titre initial délivré est un *Bachelor* en 3 ans (180 crédits ECTS) précédé de modules propédeutiques. Le recrutement se fait à partir d'un titre de secondaire supérieur obtenu au terme d'au moins 12 ans de scolarité : soit une Maturité académique, une Maturité spécialisée option santé ou une Maturité professionnelle santé-social. Le *Bachelor of sciences en soins infirmiers* ouvre aux formations postgrades et aux spécialisations aboutissant à différents titres : a) le *Certificate of Advanced Studies* ou CAS-HES (2e cycle 10-15 crédits ECTS**); b) le *Diploma of Advanced Studies* ou DAS-HES (2e cycle 30-40 crédits ECTS**); c) le MAS -HES (2e cycle 60 crédits ECTS) ; d) le *Diplôme supérieur* (tertiaire B**) de spécialisation. Depuis 2009, un *Master of Sciences* en sciences infirmières (2e cycle), est proposé en collaboration entre l'UNIL et la HES-SO. Le niveau de 3e cycle dans la discipline infirmière est mis en place à l'UNIL depuis 2008.

* En Suisse alémanique (germanophone), deux niveaux de formation initiale cohabitent encore (niveau tertiaire A et niveau tertiaire B)

** Tertiaire A = Universités et Hautes Écoles Spécialisées (HES). Tertiaire B = ES : Écoles supérieures (niveau tertiaire non universitaire)

*** 1 ECTS = 30 heures de formation et travail-étudiant dont 30 à 50 % de présentiel. (ECTS = *European Credit Transfer System*). Une année d'études à temps plein = 60 ECTS

Fiche no 20 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation	Années de scolarité requises				
Formation initiale (1er cycle universitaire)	Maturité académique; Maturité spécialisée option santé; Certificat fédéral de capacité avec Maturité professionnelle santé- social	12-13 ans (9 de primaire et secondaire obligatoires et 3-4 de secondaire supérieur.)	4 ans (avec modules propédeutiques préalables)	<i>Bachelor of sciences in nursing</i>	HES	Formation initiale (1er cycle) Tertiaire A
Postgrades Spécialisation	<i>Bachelor en soins infirmiers</i> ou titre professionnel d' <i>infirmière</i> reconnu par la Confédération suisse	15-16 ans	1,5 à 2 ans	Formation post-grade HES <i>CAS-DAS-MAS</i>	HES	Tertiaire A : formations postgrades en cours d'emploi dans plus de 20 champs professionnels ¹⁰ . 10 à 60 crédits ECTS
			2 ans	Diplôme de spécialisation ES	En emploi	Tertiaire B : techniques opératoires; anesthésie; soins intensifs; soins d'urgence; spécialistes cliniques...
2e cycle	<i>Bachelor en soins infirmiers</i> ou un titre professionnel équivalent	15-16 ans	2 ans	<i>Master of Sciences en sciences infirmières</i>	UNIL & HES-SO	Dès la rentrée académique 2009 90 crédits ECTS
3e cycle	<i>Master of Sciences en sciences infirmières</i>	17-18 ans	3 ans	<i>Doctorat en sciences infirmières</i>	UNIL	Dès la rentrée académique 2008

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? **Non**

¹⁰ Offre d'une soixantaine de CAS, DAS dans divers champs professionnels; quelques exemples : Soins à l'enfant en milieu hospitalier; soins aux nouveaux-nés à risque; santé de l'enfant de l'adolescent et de sa famille; soins palliatifs; oncologie; chronicité et soins dans la durée; santé des populations vieillissantes; action communautaire et promotion de la santé; interventions spécifiques de l'infirmière au travail; liaison et orientation dans les réseaux de soins; praticien formateur; soins en médecine de catastrophe et action humanitaire urgente; migrations et sociétés plurielles; intégration des savoirs scientifiques dans les pratiques professionnelles de la santé; psychiatrie et santé mentale; interventions et politiques; interprofessionnel en addiction; MAS en Direction et stratégies d'institutions éducatives, sociales et sociosanitaires; MAS en actions politiques et sociales...

TUNISIE

Mise à jour : juin 2010

À ce jour, la Tunisie offre 2 cheminements de formation infirmière. Un premier qui consiste en une formation, d'une durée de 3 années, dispensée par les Instituts Supérieurs de Sciences Infirmières et menant à la licence appliquée en sciences infirmières. Le deuxième, offert par les Instituts de Techniciens supérieurs, propose une formation d'infirmières spécialisées d'une durée de 3 années menant à un diplôme de technicien supérieur. Ces deux cheminements sont accessibles aux étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat académique. Toutefois, il existe un concours d'admission pour accéder aux Instituts Supérieurs des Sciences Infirmières. Les infirmières qui ont 5 années d'expérience peuvent s'inscrire à un concours pour poursuivre une formation d'une durée d'un an afin de devenir cadre enseignant, mais ce programme est contingenté à 30 personnes par année pour tout le pays. Actuellement, les ministères de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur sont en train de préparer les textes de loi organisant les programmes du 2^e cycle (master) et du 3^e cycle (doctorat). Par ailleurs, des nouveaux textes de loi viennent de paraître dans les journaux officiels de la Tunisie, soit le numéro 30 du 13 avril 2010 et le numéro 31 du 16 avril 2010. Le premier numéro concerne la réforme du statut du corps des personnels d'inspection pédagogique de l'enseignement paramédical et dit clairement la notion de Master de recherche comme préalable à l'accès à la formation d'inspecteur et celui du corps enseignant paramédical. Le deuxième texte fixe l'organisation administrative et financière des Instituts Supérieurs des Sciences Infirmières (au nombre de cinq en Tunisie jusqu'à aujourd'hui) ainsi que la mise à jour des différentes spécialités de formation à suivre dans le deuxième type d'institutions de formation paramédicale qui s'appellent : école supérieure des sciences et techniques de la santé (au nombre de quatre en Tunisie). Ces spécialités sont aujourd'hui au nombre de 27. Il est à noter qu'il existe dans le pays six instituts supérieurs privés des sciences infirmières. Les autres types de formation paramédicale comme les aides soignants, les auxiliaires de vie, les auxiliaires de première enfance sont administrés dans des institutions appelées école des sciences infirmières étatiques (au nombre de 19) et privées (au nombre de 33). L'accès à ces écoles se fait par voie de concours sur épreuves écrites et orales pour les candidats ayant le niveau 3^e secondaire et la durée des études est de deux ans accordant le diplôme national dans la spécialité.

Fiche no 21 - Mise en garde concernant la portée du contenu de cette fiche : veuillez vous référer aux notes au lecteur, page 39

Niveaux de qualification	Conditions de recrutement		Durée de la formation	Appellation du diplôme offert / Titre professionnel	Type d'institution *	Observations
	Diplôme exigé pour accéder à la formation d'infirmière	Années de scolarité requises				
Formation initiale (1 ^{er} cycle universitaire)	Baccalauréat académique + concours d'admission	13 ans	3 ans	Licence appliquée en sciences infirmières	Instituts Supérieurs de Sciences Infirmières	Licence dispensée par les Instituts Supérieurs de Sciences Infirmières.
	Baccalauréat académique + tests d'entrée	13 ans	3 ans	Diplôme de technicien supérieur	Instituts des Techniciens Supérieurs	Formation d'infirmière spécialisée (ex. puéricultrice) Dispensée par les Instituts des Techniciens Supérieurs.
Spécialisations	Licence appliquée en sciences infirmières + 5 ans d'expérience de travail	16 ans	1 an	Cadre enseignant		
2 ^e et 3 ^e cycles	-	-	-	-		Niveaux de 2 ^e et 3 ^e cycles en sciences infirmières non encore disponibles dans le pays

* Si le type d'institution mentionné est non-universitaire, est-il en partenariat avec une ou des université(s)? Oui ou Non

Si oui, précisez si le partenariat est local ou international, et veuillez le décrire :